

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois  
 SUISSE, franco domicile. . . 20.— 10.— 5.— 1.70  
 ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste de domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés

## et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL  
 ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAÎT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

## ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. — Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.—), Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80. TÉLÉPHONE 5 12 26 • CHÈQUES POST. IV. 178

Une décision du maréchal Pétain prise dans l'intérêt du pays et pour des motifs uniquement de politique intérieure

# M. Pierre Laval ne fait plus partie du gouvernement français

L'ancien vice-président du conseil serait actuellement en résidence surveillée

# M. P.-E. Flandin le remplace aux affaires étrangères

La politique extérieure de la France demeurera inchangée

VICHY, 14. — Le maréchal Pétain, chef de l'Etat, vient de prononcer à la radio l'allocation suivante :

« Français, Je viens de prendre une décision que je juge conforme aux intérêts du pays. M.



M. LAVAL

Pierre Laval ne fait plus partie du gouvernement. M. Pierre-Etienne Flandin reçoit le portefeuille des affaires étrangères. L'acte constitutionnel No 4 qui désignait mon successeur est annulé. C'est pour de hautes raisons de politique intérieure que je me suis résolu à prendre cette détermination. Elle ne retentit en rien sur nos relations avec l'Allemagne. Je demeure à la barre. La révolution nationale se poursuit. »

### Un commentaire d'Havas

L'agence Havas communique : Comme le maréchal l'a lui-même indiqué, c'est seulement pour des motifs de politique intérieure que M. Pierre Laval a quitté le gouvernement. Agissant en tant que président du Conseil, le chef de l'Etat a entendu donner un caractère d'homogénéité plus complète à son gouvernement. Pour cette raison, la vice-présidence du Conseil a été supprimée et les services de l'information ont été rattachés par une loi à la présidence du conseil. Enfin, un acte constitutionnel No 4 ter abroge les actes No 4 et 4 bis et détermine les conditions dans lesquelles, en cas d'empêche-

ment du maréchal, un successeur pourra être désigné par le Conseil des ministres pour achever son œuvre constitutionnelle.

### Aucun changement dans les relations avec l'Allemagne

Une telle modification dans la structure du gouvernement n'implique en aucune manière un changement dans nos relations vis-à-vis de l'Allemagne. Le maréchal a pris soin de confirmer lui-même cette position au chancelier du Reich, en réponse à un message que ce dernier lui avait adressé vendredi pour lui annoncer, en des termes empreints d'une haute noblesse, la remise à la France des cendres du duc de Reichstadt, fils de Napoléon Ier. C'est dans cet esprit que le chef de l'Etat a annoncé à M. Adolphe Hitler la nomination comme ministre des affaires étrangères de M. Pierre-Etienne Flandin, qui lui paraissait plus apte que son prédécesseur à poursuivre, avec l'appui de l'opinion, une politique de rapprochement entre la France et l'Allemagne.

### M. Jacques Chevallier, ministre de l'Instruction publique

Le « Journal officiel » de samedi donne la composition du nouveau gouvernement. Celui-ci ne se différencie du précédent que par la nomination de M. Pierre-Etienne Flandin comme ministre secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et de M. Jacques Chevallier, en qualité de secrétaire d'Etat à l'Instruction publique, en remplacement de M. Ripert, dont la démission a été acceptée.

### Le Conseil des ministres s'est réuni hier matin

VICHY, 15 (Havas). — Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à 11 heures, sous la présidence du maréchal Pétain, chef de l'Etat.

### La composition du nouveau cabinet

VICHY, 15 (Havas). — Le « Journal officiel » publie un décret relatif à la composition du gouvernement. En voici le texte :

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français, vu la loi du 6 septembre 1940 relative à la composition du gouvernement, décrétons :

Article premier. — Sont nommés secrétaires d'Etat :

Justice : M. Alibert ;

Présidence du conseil : M. Baudouin ;

Affaires étrangères : M. P.-E. Flandin ;

Intérieur : M. Peyrouton ;  
 Finances : M. Bouthillier ;  
 Guerre : le général d'armée Huntziger ;

Marine : l'amiral de la flotte Darlan ;

Agriculture : M. Caziot ;

Production industrielle et travail : M. Belin ;

Aviation : le général de brigade aérienne Bergert ;

Instruction publique : M. Jacques Chevallier ;

Communications : M. Berthelot ;

Colonies : le contre-amiral Platon ;

Ravitaillement : M. Hazard.

Art. 2. — Ont prérogative de ministre et composent à ce titre le conseil des ministres :

MM. Alibert, garde des sceaux ;

Baudouin, secrétaire d'Etat à la présidence du conseil ;

Flandin, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ;

Peyrouton, secrétaire d'Etat à l'intérieur ;

Bouthillier, secrétaire d'Etat aux finances ;

Général Huntziger, secrétaire d'Etat à la guerre ;

Amiral Darlan, secrétaire d'Etat à la marine ;

Caziot, secrétaire d'Etat à l'agriculture ;

Belin, secrétaire d'Etat à la production industrielle et au travail.

Art. 3. — Par application de l'art. 3, paragraphe 3 de la loi du 6 septembre 1940 relative à la composition et à l'organisation du gouvernement, les secrétaires d'Etat à l'aviation, de l'Instruction publique, aux colonies, aux communications, au ravitaillement, relèvent respectivement des ministres secrétaires d'Etat à la marine, à la justice, aux affaires étrangères, aux finances et à l'agriculture.

Art. 4. — Les secrétaires d'Etat sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent décret.

Sig. Philippe Pétain.

### M. Pierre Laval serait en état de résidence surveillée

GENEVE, 15. — On mande de la frontière française que M. Pierre Laval, ancien ministre des affaires étrangères, se trouverait en état d'arrestation dans sa propriété de Chateaudon, en Auvergne. Celle-ci est gardée par des détachements spéciaux de la police française.

(Réd. — A Vichy, on ne dément ni ne confirme cette nouvelle ; mais de source particulière, on nous assure que M. Pierre Laval est bel et bien actuellement en état de résidence surveillée.)

Inutile de s'appesantir sur le départ de M. Ripert et sur son remplacement par M. Chevallier, sinon pour dire qu'il faut certainement voir là une sorte de concentration. M. Chevallier ayant ces dernières semaines témoigné d'une autorité (pour le retour de Dieu à l'école par exemple) qui pourra s'exercer plus facilement dans ses nouvelles fonctions de ministre que dans celles qu'il occupait auparavant : sous-secrétaire d'Etat à l'éducation publique.

Du point de vue constitutionnel, le départ de M. Pierre Laval fait disparaître cette création du dauphinat qui caractérisait jusqu'ici l'œuvre entreprise en France depuis juillet.

Ainsi qu'il est dit dans le texte publié au « Journal officiel », « au cas où le maréchal viendrait à disparaître, ou ne pourrait assumer le pouvoir, son successeur serait désigné et choisi par les membres du gouvernement. »

Autre nouvelle, et d'importance : le maréchal a marqué son intention de créer une assemblée consultative. Ce qu'elle sera, nous l'apprendront bientôt.

Notons aussi que M. Cathala ne sera pas directeur de l'information. Son successeur n'a pas encore été désigné. Ses services sont désormais rattachés à la présidence du conseil, c'est-à-dire au maréchal lui-même.

### L'Eglise catholique apporte son concours à l'œuvre de Pétain

LYON, 15 (Havas). — Le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, primat des Gaules, inaugurant une série de



M. FLANDIN

conférences, s'est prononcé résolument en faveur de l'œuvre de rénovation nationale poursuivie par le maréchal Pétain. L'Eglise catholique de France, a dit le prélat, offre son concours entier au chef de l'Etat.

(Voir la suite en dernières dépêches)

### Novembre à Genève

# LA SAISON POLITIQUE AU BOUT DU LÉMAN

Notre correspondant de Genève nous écrit :

Novembre s'est ouvert ici sous le beau signe de la Maison genevoise, institution utile entre toutes et tradition charmante sur lesquelles nous avons écrit déjà dans notre dernière chronique.

Or donc, à peine la Maison genevoise avait-elle mis les volets, après un nouveau succès, qu'il fallut se mettre à la politique, et c'est à quoi l'on passa le mois, dans la brume, le gel, le froid et même, le temps d'un matin, une neige timide gonflée de pluie.

C'est qu'il y avait, pour le citoyen-électeur, trois sujets à l'ordre du jour, et dont l'un, de surcroît, touchait les citoyennes aussi. Il s'agissait, en effet, de savoir, sur ce dernier point, si, oui ou non, la femme allait enfin pouvoir voter.

La question, assurément, n'était pas nouvelle, et, une fois de plus, le Grand Conseil avait dit non. Restait à se prononcer aux citoyens eux-mêmes, formant ce qu'on appelle ici le Conseil général. L'issue du scrutin ne faisait guère de doute, au reste, sans pourtant qu'on s'attendît à une défaite des féministes aussi nette qu'on la vit. Les « non » l'emportèrent sur les « oui » par plus du double de voix, ce qui fait bien voir que la thèse à laquelle Mlle Gourde a consacré sa vie est en recul. Cela tient incontestablement au fait, d'abord, que beaucoup d'électeurs estimaient tout à fait inopportun de rouvrir un débat qui sent bien un peu le serpent de mer. A ceux-là le problème paraissait académique et hors de saison, une saison terriblement chargée de pressants soucis, et ils ont renvoyé à des temps meilleurs le soin de trancher s'il convient que la toute-puissance demeure toujours du côté de la barbe seulement.

Sur le terrain cantonal encore, le peuple souverain a eu à connaître de la légalisation des contrats collectifs. On se souvient que, dans cette matière, le gouvernement avait légiféré déjà, mais pour voir son bel édifice bientôt jeté bas par le Tribunal fédéral, à la requête des rouges in-

quiets de voir disparaître une cause d'agitation.

Fort courageusement, le Conseil d'Etat se remit à la tâche et il élabora une nouvelle loi, moins efficace que la première forcément, mais ne contredisant plus, par contre, aucune des dispositions d'une législation fédérale, dont on ne saurait vraiment dire que toutes les parties sont au goût du jour.

Or, le referendum intervint, lancé par les organisations patronales et ouvrières de l'imprimerie, que lie depuis longtemps un contrat collectif embrassant tout le pays et dont les intéressés craignaient que les dispositions cantonales ne lui portassent pièce ici. Ils tenaient au surplus qu'en cette matière il faut une législation fédérale à l'exclusion des cantonales, et ils parvinrent à imposer leurs vues aux électeurs, de sorte que la nouvelle loi genevoise fut rejetée, à une faible majorité, il est vrai.

Le gros du parti victorieux fut évidemment fourni par les socialistes, et ce fut l'occasion, peut-être unique, de voir la troupe de M. Rosselet et celle de M. Nicole unir leurs efforts.

Et voilà donc comme on a fini, à Genève, de parler du contrat collectif !

Reste le cas de la loi sur la préparation militaire obligatoire, mais ici notre histoire, MM. les lecteurs, sera brève, pour reprendre à peu près les termes du poète. Les Genevois ont accepté, à une très faible majorité, la loi en question, ainsi que toutes les grandes villes du pays à peu près. Cela ne servit à rien, en fin de compte, comme on sait, et partisans et adversaires de la loi à Genève, ne nourrissaient aucune autre raison que celles qu'on vit s'opposer dans toute la Suisse. Il n'y a donc pas lieu d'insister mais on marquera par contre, pour finir, que, malgré un menu assez copieux, la moitié à peine des électeurs genevois a daigné se souvenir, à l'échéance d'un mois de paisible polémisme, qu'elle constituait l'auguste assemblée du Conseil général !

R. Mh.

### L'OFFENSIVE BRITANNIQUE EN AFRIQUE DU NORD

# Entre forces anglaises et italiennes on se bat avec acharnement aux confins de la Libye et de l'Egypte

Le communiqué du Caire annonce actuellement 26,000 prisonniers ; celui de Rome souligne qu'il s'agirait surtout de troupes de couleur

LE CAIRE, 15 (Reuter). — L'activité aérienne redouble de violence de part et d'autre. Les Italiens résistent avec acharnement et s'efforcent d'empêcher les forces britanniques et impériales de les refouler entièrement hors du territoire égyptien. La bataille dure maintenant depuis six jours. De violents combats sont en cours dans le voisinage de la frontière séparant l'Egypte de la Libye, autour des fortifications préparées par les Italiens à la frontière libyenne. A proximité de la frontière, il n'y a qu'une route à lacets allant des sables du désert au sommet d'un escarpement gigantesque situé à 150 mètres au-dessus du niveau de la mer. Bombardée par la flotte, cette route est martelée jour et nuit par la R. A. F.

### 26,000 prisonniers italiens

LE CAIRE, 15. — Voici le texte du communiqué du grand quartier général des forces britanniques du Moyen-Orient, publié au Caire samedi :

En Egypte, dans le désert occidental, nos forces avancées continuent à refouler l'ennemi, qui s'efforce de ralentir la marche de sa retraite vers la frontière de la Libye. Le déblattement du vaste champ de bataille se poursuit et le nombre des prisonniers augmente progressivement. On évalue à environ 26,000 le nombre des prisonniers actuellement entre nos mains, plus des canons, des chars d'assaut et une grande quantité de matériel de toutes espèces.

### Des batailles sanglantes se déroulent

ROME, 15. — La première partie du communiqué italien de dimanche, dans lequel on déclare qu'après l'évacuation de Sidi el Barrani, les troupes italiennes et anglaises se sont engagées dans des combats sanglants, est confirmée par les nouvelles qui continuent d'arriver à la ca-

pitale : la violence des combats qui se poursuivent actuellement est admise par les milieux politiques italiens, qui font ressortir que, comme toujours, les communiqués italiens sont absolument véridiques, dans les moments défavorables comme dans les moments favorables.

### Les forces encerclées seraient constituées de troupes libyennes

Ces indications font penser que le nombre des tués et des blessés at-

teint des deux côtés un total élevé.

En ce qui concerne le nombre des prisonniers faits par les Anglais, les milieux politiques romains, sans nier qu'il est considérable, n'estiment pas exacts certains chiffres donnés par quelque radio intéressée. Les troupes encerclées et capturées sont pour la majorité des troupes libyennes : il s'agit de forces de couleur légères d'avant-garde, qui ne possèdent pas de chars ou d'autres puissants moyens motorisés.

(Voir la suite en dernières dépêches)

# L'événement commenté de Vichy

Notre correspondant de Vichy nous téléphone :

On reste volontairement silencieux à Vichy sur les raisons exactes qui ont engagé le chef de l'Etat à se séparer de M. Pierre Laval. Tout ce qu'on peut dire, c'est que cette passation de pouvoirs s'est opérée avec une rapidité et une discrétion telles que même ceux qu'on appelle les « cercles bien informés » n'en ont été informés qu'après, c'est-à-dire au moment où officiellement, on a rendu public les modifications apportées au texte constitutionnel qui faisait auparavant de M. Pierre Laval le successeur automatique du maréchal Pétain.

L'histoire nous dira plus tard comment s'est passée cette nuit du vendredi 13 et quelles ont été les hautes raisons de politique intérieure qui ont mené le grand soldat qui assume les responsabilités du pouvoir à se séparer de son vice-président du conseil et à lui substituer M. Pierre-Etienne Flandin comme ministre des affaires étrangères, mais non plus en qualité de vice-président du conseil, cette haute fonction étant dorénavant supprimée.

Une question vient à l'esprit : le gouvernement du Reich était-il au courant ? A première vue et selon des renseignements de bonne source, il apparaît bien que non et on en trouve d'ailleurs une sorte de

confirmation officieuse dans le commentaire de l'agence Havas où il est dit que le maréchal « a pris soin de confirmer dans le message qu'il a fait parvenir au chancelier du Reich à l'occasion du transfert des cendres de l'Aiglon que la modification apportée à la composition du gouvernement français n'impliquait en aucune manière un changement des relations de la France vis-à-vis de l'Allemagne ».

Ce qu'il convient donc de retenir du seul examen des documents officiels, c'est que du point de vue français, la politique de collaboration continue... avec cette différence malgré tout qu'elle sera menée personnellement par le chef de l'Etat, le nouveau ministre des affaires étrangères ne jouissant pas des pouvoirs étendus de son prédécesseur.

La désignation de M. Pierre-Etienne Flandin n'aura que peu surpris, en revanche, les milieux politiques qui n'ignorent pas sa position quant aux problèmes actuels, position très favorable à un rapprochement franco-allemand. Sa présence récente à Vichy n'a donc pas été sans rapport avec les événements de vendredi à samedi, ce qui paraît bien laisser comprendre que les hautes raisons de politique intérieure invoquées dans le communiqué remontent déjà à un certain temps.

Inutile de s'appesantir sur le départ de M. Ripert et sur son remplacement par M. Chevallier, sinon pour dire qu'il faut certainement voir là une sorte de concentration. M. Chevallier ayant ces dernières semaines témoigné d'une autorité (pour le retour de Dieu à l'école par exemple) qui pourra s'exercer plus facilement dans ses nouvelles fonctions de ministre que dans celles qu'il occupait auparavant : sous-secrétaire d'Etat à l'éducation publique.

Du point de vue constitutionnel, le départ de M. Pierre Laval fait disparaître cette création du dauphinat qui caractérisait jusqu'ici l'œuvre entreprise en France depuis juillet.

Ainsi qu'il est dit dans le texte publié au « Journal officiel », « au cas où le maréchal viendrait à disparaître, ou ne pourrait assumer le pouvoir, son successeur serait désigné et choisi par les membres du gouvernement. »

Autre nouvelle, et d'importance : le maréchal a marqué son intention de créer une assemblée consultative. Ce qu'elle sera, nous l'apprendront bientôt.

Notons aussi que M. Cathala ne sera pas directeur de l'information. Son successeur n'a pas encore été désigné. Ses services sont désormais rattachés à la présidence du conseil, c'est-à-dire au maréchal lui-même.

### Chez les prisonniers de guerre français en Allemagne



Un orchestre, composé d'artistes prisonniers, donne un divertissement apprécié des soldats du camp.

**A LOUER**

JOLI LOGEMENT en plein soleil, quatre chambres, cuisine et dépendances. Oratoire 3, 2me.

**Beaux-Arts**

Pour date à convenir, un 2me, cinq chambres, dont une indépendante. Chauffage central par étage. Cheminée. Boîtier électrique. — Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré 2.

Pour le 24 juin bel appartement 4 pièces, jains, central, balcon.

**quai Ph.-Godet 2**

S'adresser F. Memminger. \*

GARAGES, à louer, situés au Tertre et à la rue du Manège. — Etude Pettipierre et Hotz.

**Rue A.-L. Breguet**

(en bordure du quai) Dès le 24 juin 1941, un premier de trois chambres. — Loggia. Chauffage central par étage. — Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré 2.

**A louer dans villa**

bel appartement de quatre pièces, confort moderne, chauffage général, vue magnifique. Poudrières 17b-Calle. S'adresser Etude Jeanne-rot et Soguel, ou à M. Eletttra, Poudrières 17b. Téléphone 5 28 17.

**Saint-Blaise**

A louer pour les 24 mars et 24 juin 1941, beaux appartements de deux, trois et quatre pièces. Tout confort. Chauffage général. Conciergerie. — S'adresser à M. A. Nosseda, entrepreneur, Saint-Blaise. Tél. 7 52 28.

**A LOUER**

tout de suite ou pour époque à convenir, Avenue des Alpes (entrée rue Bachelin), beaux appartements quatre pièces, dépendances, confort chauffage général, service de conciergerie. — S'adresser à H. Schwelgruber, Faubourg Hôpital 12. Tél. 5 26 01

Rue du Seyon, à remettre 1er étage chauffé de 3 pièces à l'usage de bureaux. Etude Pettipierre et Hotz.

**A louer, en ville, à un prix avantageux, un bel appartement de quatre pièces et dépendances, bains, central, Etude Jeanne-rot et Soguel, MÔle 10.**

**Pour cause de départ**

superbe appartement, dernier confort, situé au soleil, vue, garage. Entrée à convenir. S'adresser Clos-Brochet 4. Tél. 5 18 42. \*

**Rue du Seyon**

Pour date à convenir, un rez-de-chaussée, deux chambres et cuisine. Loyer mensuel Fr. 35.— Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré 2.

**Rue du Roc**

(proximité de la gare) Pour date à convenir, un premier de trois chambres. Balcon. Loyer mensuel Fr. 65. Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré 2.

**Monruz 54**

Pour date à convenir, logement de trois chambres. Balcon. Jardin. Chauffage central par étage. Loyer mensuel Fr. 75.— Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré 2.

**CHAMBRES**

CHAMBRE A LOUER à personne rangée, S'adresser Ecluse 13, 2me.

A louer à dame ou demoiselle, jolie chambre près de la gare, éventuellement part à la cuisine Offres écrites à B. C. 831 au bureau de la Feuille d'avis.

**PENSIONS**

Chambre, avec ou sans pension, Sablonz 38, 2me, à gauche.

**DEM. D'EMPLOIS**

Jeune garçon de 17 ans, cherche place de

**commissionnaire**

Demander l'adresse du No 847 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour le printemps, on cherche pour jeune fille

**place de volontaire**

au pair. Vie de famille et occasion d'apprendre la langue française. Faire offres détaillées à Fritz Grunder, Moserstrasse 20, Berne.

**DOMESTIQUE** de campagne cherche emploi dans le vignoble, dans bonne famille chrétienne. Bon faucheur; aiderait à traire et à conduire les chevaux. Accepterait aussi emploi d'ouvrier bûcheron ou de terrassier. Entrée dès le 1er janvier ou date à convenir. Demander l'adresse du No 859 au bureau de la Feuille d'avis.

**Jeune cuisinier**

démobilisé cherche place pour les fêtes comme extra. Adresser offres écrites sous G. E. 860 au bureau de la Feuille d'avis.

**AVIS DIVERS**

**AULA DE L'UNIVERSITE**

Mercredi 18 décembre 1940, à 20 heures

**Deuxième soirée du Conservatoire Chopin aux îles Baléares**

Causerie de M. J.-M. Bonhôte  
Au piano : Mme A. Delfosse - Parel  
Mlle Tatiana Barrelet  
Mme Ernest Bauer  
M. Adrien Calame  
Piano de concert Bechstein de la Maison Hug & Cie  
ENTREE LIBRE

**Noël en faveur des chômeurs, des rapatriés et des familles de mobilisés**

Ainsi que les journaux l'ont déjà annoncé, un comité spécial, créé sous les auspices de l'Association des sociétés locales, s'occupe actuellement de l'organisation d'une fête de Noël à l'intention des chômeurs, des familles de mobilisés et des rapatriés. Ce comité a constaté que, cette année peut-être plus que jamais, il était indispensable d'entourer ceux de nos compatriotes qui sont malheureusement privés d'ouvrage, et dont le chef est en service ou qui ont dû quitter leurs occupations à l'étranger. Au cours de cette fête, non seulement diverses sociétés présenteront un programme aux invités, mais un cadeau utile sera remis à chacun. A cette effet, le comité spécial a naturellement besoin de sommes assez importantes; c'est la raison pour laquelle, remerciant déjà tous ses généreux donateurs, il adresse un appel pressant au public en général, certain que celui-ci sera entendu. D'avance, le comité dit à tous un chaleureux merci! Les dons seront reçus avec reconnaissance par l'Office du travail, faubourg de l'Hôpital 4 a (tél. 5 27 20). Pour l'argent, il peut être versé au compte de chèques de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » (compte de souscription de chèques postaux IV. 33) qui a ouvert une souscription à cette occasion.

**+ Avis de tir**

Le commandant de la place d'aviation de Payerne porte à la connaissance des pêcheurs et riverains du lac de Neuchâtel, que des tirs au F.M. et au canon sur cibles remorquées par avion auront lieu à proximité de la rive près de Forel: 17 décembre de 1100 à 1500  
18 décembre de 1100 à 1500  
19 décembre de 1100 à 1500 (tirs de remplacement)  
Emplacement des batteries: 500 m. est Autavaux.

**Zone dangereuse:**

Le commandant de la place d'aviation rend le public attentif au danger de mort qu'il y a de s'approcher pendant les tirs de la zone dangereuse. Boule jaune placée au mât près de Forel; 5 km de la rive de Forel, dans la zone comprise entre Estavayer - Chez-le-Bart - Bellerive (près Cortalloid) - Chevroux. Les ports d'Estavayer et Chevroux restent ouverts à la navigation. Il déclare toute responsabilité pour les accidents provoqués par suite d'observation de cet avis affiché dans les ports avoisinants, ainsi qu'aux extrémités des môles de la la Broye et de la Thielle.

**Interdiction:**

Il est strictement interdit, sous peine de poursuites pénales, de rester ou de pénétrer dans la zone dangereuse, ainsi que de ramasser ou de s'approprier des bombes non éclatées, ou des éclats de projectiles.

**Signaux:**

Avant le commencement des tirs, un avion survolera la zone dangereuse à environ 500 m. d'altitude; les bateaux se trouvant encore dans cette zone doivent immédiatement la quitter. Les signaux hissés au mât près de Forel indiquent que: des tirs auront lieu le lendemain: fanion aux couleurs fédérales; des tirs ont lieu: boule jaune.

Payerne, le 14 décembre 1940.

Place d'aviation de Payerne: Le Commandant.



**Le Noël du Soldat!**

Chaque soldat sous les armes sera enchanté de trouver dans son envoi de Noël quelques paquets d'OVO SPORT.

OVO SPORT c'est de l'Ovomaltine, du lait et du sucre.

OVO SPORT croquée telle quelle ou dissoute dans de l'eau agréablement chaude constitue le fortifiant idéal du soldat sous les armes.

S. f. 21

Dr A. Wander S.A., Berne

En vente partout à 50 cts. le paquet

**AVIS DE TIR**

La population de Saint-Blaise et environs est informée que des

**tirs à balles**

auront lieu les 12, 13, 17, 18, 19 et 20 décembre 1940, dans la région du Villaret, au lieu dit « Les Râpes ». La zone comprise entre la route de Saint-Blaise à Enges, entre Voëns et la Goulette, la sortie est d'Hauterive et la côte de Chaumont au N.-E. (jusqu'à mi-côte), est interdite. La population est invitée à se soumettre strictement aux ordres des sentinelles.

LE CDT DE L'EXERCICE.

**Serre-livres bois**

- Artistique sculpture suisse
- « Les Hiboux » . . . . . 14.50
  - « Les Ours » . . . . . 16.50
  - « Les Scotechs » . . . . . 17.75
  - « Les Ecureuils » . . . . . 17.75
  - « Les Biches » . . . . . 17.75
  - « Les Chevaux » . . . . . 23.25
  - « Les Belettes » . . . . . 19.75
  - « Les Bouquetins » . . . . . 23.45
  - « Les Eléphants » . . . . . 23.75
  - « Les Bisons » . . . . . 39.50

**Calendriers bois**

- avec sujets :
- « Chevreuil » . . . . . 9.75
  - « Eléphant » . . . . . 8.50
  - « Belette » . . . . . 5.25
  - « Hibou » . . . . . 4.80

Grand choix chez

**Delachaux & Niestlé S.A.**  
Papeterie 4, Rue de l'Hôpital

**AUX CADOLLES**

prépare la fête de Noël des malades. A cette occasion, l'administration et la sœur directrice recevront avec grande reconnaissance les dons que le public voudra bien leur faire parvenir.

**Je réserve**  
pour les fêtes et livrer discrètement à 1<sup>re</sup> date demandée.

**Meubles G. MEYER**  
Fbg de l'Hôpital 11 Neuchâtel



**Baillo s. a.**

**Mesdames, Messieurs,**  
Savez-vous que vous trouverez les dernières nouveautés en parfumerie

**Au salon de coiffure WILLY CALAME Noiraigue**

**DEMANDES à ACHETER**

On achèterait 500/1000 bouteilles

**Neuchâtel rouge**  
1937 ou 1938. Faire offres avec prix à X. Z. 864 au bureau de la Feuille d'avis.

On achèterait d'occasion 1<sup>re</sup>

**classeur vertical acier**  
à trois ou quatre tiroirs. — Adresser offres écrites à C. V. 849 au bureau de la Feuille d'avis.

**Pour vos cadeaux de Noël!**

**Mouchoirs**  
sur table spéciale

**Cartons fantaisie**  
contenant trois mouchoirs blancs brodés ou couleurs assorties, le carton 1.95 1.20 —.95.75

**Cartons fantaisie**  
contenant six mouchoirs couleurs assorties ou broderies, le carton 3.90 2.50 1.95 1.50 1.25

**Mouchoirs** maco blanc, initiales brodées, les six pièces 2.50 1.80 1.35

**Mouchoirs pur fil** avec jours et initiales brodées main, les six pièces, 5.50 et 3.75

**Mouchoirs pour messieurs**  
maco blanc les 6 p<sup>ces</sup> 2.80 2.35 1.95  
Carton de six mouchoirs couleurs assorties le carton 2.65

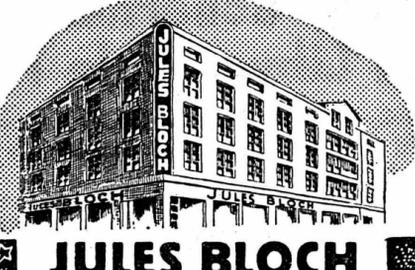
**POUR LES ENFANTS**

**PETIT CHALET** avec 3 mouchoirs brodés 1.25

**POUPÉE** avec 3 mouchoirs 1.45

**PARAPLUIE** avec 3 mouchoirs 1.50

Nos magasins sont ouverts sans interruption de 8 h. 30 à 19 heures pendant le mois de décembre.



**JULES BLOCH**  
NEUCHÂTEL

**FEUILLETON**  
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

**L'OREILLE COUPÉE**

par **J. S. FLETCHER**  
(Adapté de l'anglais par M. TOUCAS-MASSILLON)

Mais avant que j'eusse écrit deux lignes, j'entendis un sifflement bas et, sautant sur mes pieds, j'aperçus l'homme auquel j'écrivais qui, debout dans l'ombre, à quelque six pas de moi, me faisait signe. Je ne m'arrêtai pas à me demander comment il était entré sans que je m'en fusse aperçu et j'allai vers lui presque joyeusement. Il leva la main en un geste d'avertissement.

— Baissez le store, chuchota-t-il, que personne ne puisse voir ici du dehors.

— Je l'ai baissé à six heures, répondis-je.

— Eh bien! baissez aussi la lampe et mettez le verrou à la porte d'entrée, vite...

— J'ai aussi mis le verrou à six

heures, dis-je étendant un doigt sur le régulateur de la lampe.

Il attendit qu'il ne restât qu'une toute petite lueur, nous permettant tout juste de nous voir l'un l'autre, puis il traversa et vint dans le coin du bureau, me regardant d'un regard pénétrant.

— Est-il venu du monde? demanda-t-il, indiquant le mémorandum qu'il avait laissé.

— J'ai tout inscrit, répondis-je, mais ce n'est pas tout.

— Quoi d'autre? interrogea-t-il anxieusement. Question d'affaires?

— Je ne sais pas jusqu'à quel point il s'agit ou non d'affaires. Monsieur, répondis-je. Mais, quand il a fait nuit et avant que j'aie bouclé le store, j'ai regardé par hasard vers la fenêtre et j'ai vu un Chinois qui aplattissait sa vilaine face contre la vitre.

Je le guettaï du coin de l'œil. Pour la seconde fois de la journée je le vis pâlir, plus encore, me sembla-t-il, que le matin, et sa respiration devint haletante.

— Un... un Chinois! murmura-t-il. Vous êtes sûr?...

— Absolument sûr.

— Et après?

— Quand j'ai eu tout fermé, j'ai entendu des pas furtifs au dehors et j'ai vu quelqu'un essayer de tourner la poignée de la porte, continuai-je. Ensuite, depuis un moment, j'ai entendu des bruits bizarres dans

cette espèce de tour à côté, mais lorsque j'y suis allé, je n'ai rien vu.

Il avait les mains crispées sur sa poitrine et j'observai que ses doigts se tordaient les uns sur les autres. Si mes nerfs avaient été secoués, les siens l'étaient encore plus.

— Oui, dit-il à demi-voix. Vous... vous ne pouvez pas comprendre.

— Je ne comprends rien et ne tiens pas à comprendre, M. Holliment, l'interrompis-je. Mais je vous serais obligé si vous vouliez me donner le souverain que vous m'avez promis et me laisser partir.

Il tira de l'argent de sa poche et, à ma grande surprise, me donna deux souverains.

— Oui, fit-il, l'air à demi absent, naturellement... vous voulez partir. Mais, pas par cette porte. Ce serait risquer votre vie que de passer par là ce soir.

J'aimais autant qu'il m'eût dit cela. Mes nerfs en furent raffermis. Au lieu de me trouver en face de doutes vagues, je savais maintenant qu'il y avait un danger réel devant moi et ma main était assez ferme lorsque j'empochai les deux pièces d'or.

— Je vous remercie, dis-je. Vous trouverez tout ce qui concerne les affaires en ordre. Mais... pour le reste, M. Holliment?... de quoi s'agit-il?

Je vis que ses oreilles étaient en alerte et lorsqu'il me répondit, ce fut sur un ton plus bas.

— Il est naturel que vous ne compreniez pas, dit-il. Cette lettre que vous m'avez apportée ce matin venait d'un copain à moi — un grand et gros garçon, n'est-ce pas? — qui me prévenait que lui et moi étions en danger, et qu'il quittait Portsmouth pour le fuir...

— Le Chinois?... suggérai-je.

— Oui, il constitue une part du danger, bien qu'il y ait autre chose là-dedans. Quartervayne... l'homme que vous avez vu, s'est mis à l'abri de l'autre côté de l'eau et j'en ferai autant dès que nous aurons pu nous tirer d'ici. Comprenez-vous? J'ai été absent toute la journée depuis que vous êtes arrivé, mais en réalité je ne me suis pas éloigné, guère plus d'une centaine de pas... resté à guetter... à l'abri. Maintenant, il faut que nous arrivions à partir d'ici.

— Comment y êtes-vous entré?

— Même chemin que nous prendrons pour en sortir. Pas par la porte de la rue, vous pouvez croire. Je ne tiens pas à avoir un couteau dans le ventre. Remontez la lampe et laissez-la brûler. Si on la voit de l'extérieur, on pensera que nous sommes... ou plutôt, que je suis... encore ici. A présent, suivez-moi.

Nous nous glissâmes de conserve à travers l'ombre de la boutique jusqu'à la salle suivante et il s'arrêta en me prenant le bras. Il y avait là un rayon de lumière, venant d'un

réverbère de la rue, qui nous permettait de voir l'escalier que j'avais déjà remarqué. Il me montra du doigt l'obscurité dans laquelle se perdait le dernier palier.

— La sortie est par là — par la porte du haut — et la maison voisine qui est vide... chuchota-t-il. — Mais l'escalier est trop vermoulu pour deux — portera un à la fois, je viens de le descendre. — Vais monter le premier. — Quand serai en haut, sifflerai. — Alors, montez — contre le mur — tout votre poids de côté. — Après ça, sauvés...

— Je n'ai aucune envie de me casser le cou, Monsieur, fis-je observer. N'y a-t-il pas un autre chemin?... une porte de derrière?

— Oui, avec un couteau qui attend de l'autre côté... répondit-il. Allons, venez... rien à craindre... je pèse deux fois plus que vous.

Il laissa aller mon bras; je le vis passer la main sur sa hanche, puis, j'entendis un cliquetis métallique.

— Revolver... chuchota-t-il encore. Peut-être inutile... mais enfin... Restez là jusqu'à ce que je siffle.

Il glissa en avant et disparut dans l'ombre. Une seconde après, je l'entendis escalader avec précaution les marches de l'escalier. Le bruit léger qu'il faisait me rappela ceux que j'avais entendus précédemment, venant de là. Ses pas avaient vraiment une légèreté inouïe et lorsqu'il

atteignit le premier palier, leur bruit s'éteignit complètement... Sans doute, une épaisse couche de poussière y étendait-elle un tapis.

Comme il traversait un autre palier, un rayon de lumière me permit de le voir. Il allait, courbé en avant, frôlant le mur, comme il m'avait recommandé de le faire... il avait encore un étage à monter avant d'arriver à la porte sous les poutres du toit. Je commençais à m'énervier.

Et juste comme je posais enfin la main sur la rampe vermoulu et le pied sur la première marche de l'escalier, il y eut un coup violent frappé à la porte d'entrée, un coup qui agit sur mes nerfs comme sur les cordes d'un violon qui se fussent brisées.

**CHAPITRE III**  
*Une dame à l'aube*

Ce n'était pas un simple appel frappé par un coup de poing. Il était évident que plusieurs poings tambourinaient régulièrement et sans arrêt sur le panneau.

Holliment entendit comme moi, et sa voix étouffée me parvint.

— Venez, jeune homme! appela-t-il... Venez vite... contre le mur...

(A suivre.)

Administration: 1, rue du Temple-Neuf.  
 Rédaction: 3, rue du Temple-Neuf.  
 Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de  
 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.  
 Régie extra-cantonale: Annonces-  
 Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

# Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20%  
 de surcharge.  
 Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les  
 réclames sont reçus jusqu'à 3 h. du matin.  
 La rédaction ne répond pas des manus-  
 crits et ne se charge pas de les renvoyer.

## ENCHÈRES

### Enchères publiques de mobilier

Lundi 16 décembre 1940, dès 14 h. 15, le greffe du Tribunal de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques, à la villa « Sakura », Port-Rouland 19, à Neuchâtel, les objets mobiliers suivants:  
 Un salon Louis XIV, comprenant: un canapé, quatre fauteuils, six chaises, une console, deux tabourets, un petit banc, une grande et une petite tables, une table de jeu. — Vases japonais et vases antiques; tableaux divers: Bandouch, Vonlanthen, Munier, Forster, etc. gravures, deux vieilles bibles, un gramophone électrique et disques; un lit à une place, lavabos, tables diverses, lustres, un potager tout combustible, un chauffe-bain à bois; un fourneau à repasser avec sept fers, et différents objets dont le détail est supprimé.  
 Paiement comptant.  
 Neuchâtel, le 12 décembre 1940.  
 LE GREFFIER DU TRIBUNAL:  
 R. MEYLAN.

Office des poursuites de Neuchâtel

### Enchères publiques

Le mardi 17 décembre 1940, dès 14 heures, l'Office des poursuites vendra par voie d'enchères publiques, au local des ventes, rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville:  
 Une armoire à glace, trois portes; deux lavabos, dessus marbre, avec glace; un argentier, deux portes vitrées; un piano brun; un buffet de cuisine, quatre portes; un lit deux portes, trois tiroirs; un aspirateur à poussière « Vampyr »; une ciréuse à parquet « Six Madam »; un canapé recouvert cuir; un divan moquette; deux buffets deux portes; un dressoir; quatre tables de nuit; trois tables pieds fer; six tables diverses; trente-cinq chaises; tableaux; deux linoléums; un régulateur; un lot vin rouge et blanc; un lot vaisselle blanche, assiettes, plats, etc.; environ deux cent cinquante pièces; un service à thé; un lot verrerie; un lot cuillères, fourchettes et couteaux, ainsi que de nombreux autres objets.  
 La vente aura lieu au comptant et conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. Les enfants, même accompagnés de leurs parents, ne sont pas admis dans le local de vente.  
 OFFICE DES POURSUITES:  
 Le préposé: A. Hummel.

## IMMEUBLES

### L'Intermédiaire NEUCHÂTEL

Divers immeubles à vendre  
 Conditions avantageuses  
 Placement recommandé  
 Toutes affaires contentieuses.  
 Règlement amiable de litiges et successions.  
 Consultations

ADRESSEZ-VOUS A  
 L'INTERMÉDIAIRE  
 SEYON 6 - Téléphone 5 14 76

## A VENDRE

A vendre une paire de chaînes à neige pour auto 19x4.75. S'adresser à Louis Apothélos, Collège 4, Colombier.



Fonte émaillée  
 Baillod S. A.

## Trousseaux MATILE

Poudrières 17 - Tél. 5 27 89  
 trams 3 et 4  
 station: Poudrières  
 Grand choix de trousseaux  
 à des prix avantageux  
 Superbes tabliers mi-fil et pur fil depuis Fr. 2.70  
 Magnifiques tapis de tables depuis Fr. 7.50  
 VENTE LIBRE  
 Joli choix en services à thé mi-fil et pur fil Fr. 15.60, Fr. 17.-, Fr. 21.-.  
 PROFITEZ!

## A VENDRE

TROIS TRAINEAUX A BRE-CETTES, neufs.  
 TROIS GLISSES A BRECEL-TES, neuves, pour lattiers.  
 UNE GLISSE A PONT, avec siège, neuve.  
 UN TRAINEAU A BRECEL-TE (occasion).  
 UNE GLISSE A FUMIER, neuve.  
 Fritz Finger, maréchal, les Ponts-de-Martel.

## E. Notter

TAPISSIER  
 Terreaux 3 - Tél. 5 17 48  
 Sièges de style et modernes  
 PETITS MEUBLES  
 RIDEAUX  
 STORES. LITERIE  
 Réparations



Vos alliances  
 Votre argenterie  
 Vos cadeaux de fêtes  
 chez  
**H. VUILLE**  
 Neuchâtel  
 Bijoutier - Orfèvre - Horloger  
 vis-à-vis du Temple du Bas  
 Visitez nos 7 vitrines

## Nappages Toiles cirées

blanches et en couleurs,  
 un joli tapis de table,  
 une jetée de divan,  
 des articles de qualité chez

**SPICHER & C<sup>ie</sup>**  
 NEUCHÂTEL  
 (s'obtiennent sans cartes)



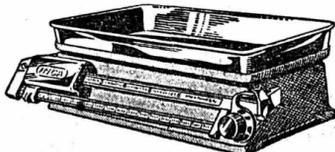
Dépôt officiel de vente  
 Couverts en métal blanc argenté  
 ORFÈVRE-RIJOUTERIE  
**H. PAILLARD** SEYON 12  
 Neuchâtel



**Sacs en cuir**

avec fermeture éclair depuis 8<sup>90</sup> avec fermoir métal depuis 12<sup>90</sup>

**Bernard & C<sup>ie</sup>**  
 NOUVELLES GALERIES Rue du Bassin NEUCHÂTEL



CADEAUX PRATIQUES  
 Choix - Qualité - Prix avantageux  
**Loersch & Robert**  
 Rue du Seyon

## Pour des cadeaux utiles

LUNETTES - JUMELLES  
 BAROMÈTRES - THERMOMÈTRES  
 LOUPES - COMPAS - BOUSSOLES  
 RÈGLES à calculs - MICROSCOPES  
 SUPERBES ÉTUIS

de la maison spécialisée

**DUVANEOPTIC**

## CADEAUX PRATIQUES



Choix  
 Qualité  
 Prix  
 avantageux

**LÖRSCH & ROBERT**  
 Rue du Seyon

## Optique médicale

J. Clerc de Nicola, opticien  
 rue de l'Hôpital 18, au 1er  
 SES LUNETTES MODERNES  
 1er choix  
 SON TRAVAIL PRÉCIS  
 ET SES PRIX!  
 Liquidation d'un stock de  
 verres 1er choix bi-cx-cc  
 depuis Fr. 1.- le verre

## Pour l'achat d'un meuble...

d'un mobilier... n'hésitez pas...  
 allez directement chez  
**Meubles G. MEYER**  
 Fbg de l'Hôpital 11, Neuchâtel...  
 qui saura vous conseiller  
 et où vous trouverez un  
 choix énorme à un prix d'un  
 bon marché réel.



Maman  
 me l'a fait  
 elle-même  
 sur sa



**HENRI WETTSTEL**  
 Grand'Rue 5 - Seyon 16  
 Tél. 5 34 24

## Fruits confits Fondants sucre

MAGASIN E. MORTHIER  
**LANGEL**  
 succ.  
 NEUCHÂTEL

Modernisez à peu de frais  
 en échangeant  
 vos vieux meubles contre des  
 neufs à votre goût. Choix  
 énormes... première qualité...  
 à prix très bas...

**Meubles G. MEYER**  
 Fbg de l'Hôpital 11, Neuchâtel  
 Téléphone 5 23 75

## SOULIERS BRUNS ET PATINS N° 37

à l'état de neuf, à vendre.  
 Demander l'adresse du No 863  
 au bureau de la Feuille d'avis.



**Baillod S. A.**

## MEUBLES ANCIENS

Petit bureau et table Louis  
 XV, commodes Louis XV et  
 Louis XVI, fauteuils Louis  
 XV et Louis XVI. Grande  
 console Empire, etc.  
 1er Mars 12 - Mme A. BURGI

A vendre 1000 kg.  
**pommes de terre**  
 et 400 kg.

**belle avoine**  
 Demander l'adresse du No 862  
 au bureau de la Feuille d'avis.

## OGGASION

A vendre faute d'emploi:  
 un complet veston noir,  
 complet smoking, une redin-  
 gote, une jaquette noire, état  
 de neuf, le tout taille moyen-  
 ne. Prix très avantageux.  
 Demander l'adresse du No 861  
 au bureau de la Feuille d'avis.



## Pâté Kunzi

**A. SIMONET - Neuchâtel**  
 Epancheurs 7  
 Téléphone 5 12 02



Avec un réveil acheté chez Paillard  
 plus jamais de retard...

Réveils à partir de Fr. 5.-

Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie  
**HENRI PAILLARD**  
 SEYON 12 - NEUCHÂTEL

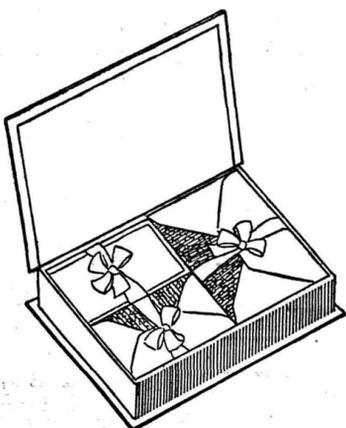
Madame,  
 songez au cadeau de Noël  
 de votre soldat:

Vous lui éviterez maints rhumes  
 et il passera de bien meilleures  
 nuits si vous lui offrez  
**un sac de couchage**  
 piqué en laine ou en plume

En cas de déplacement, expédition  
 des plus simples, poids de 1500 gr.  
 à 2 kg.

La meilleure qualité au meilleur  
 prix chez

**SPICHER & Cie, à Neuchâtel**  
 Couvertures - Tapis - Rideaux - Linoléums



## Aperçu de notre choix de papeteries en coffrets et étuis

PARIS-LINEN, contenance: 40 feuillets et  
 30 enveloppes . . . . . Fr. 4.-  
 GOTHIC, 20 cartes et 20 enveloppes, Fr. 3.55  
 GOTHIC, 20 feuillets, 5 cartes et 25 en-  
 veloppes . . . . . Fr. 4.20  
 BOIS FLEURI, 40 feuillets, 10 cartes et  
 50 enveloppes . . . . . Fr. 8.-  
 BOIS FLEURI, 20 feuillets, 5 cartes et  
 25 enveloppes . . . . . Fr. 4.20  
 CAPRICE, 15 feuillets, 10 cartes et 25 en-  
 veloppes . . . . . Fr. 3.-  
 HUTTE DE NÈGRE et autres ravissantes  
 papeteries pour enfants.

Aux personnes qui préfèrent la présentation  
 sous forme de bloc, nous recommandons:  
**PAPIER DES COMTES DE NEUCHÂTEL**  
 qualité de luxe, sous emballage soigné  
 Le bloc de 100 feuillets, grand format Fr. 2.50  
 Le bloc de 50 feuillets, petit format Fr. 1.75  
 L'étui de 25 cartes . . . . . Fr. 1.30  
 L'étui de 25 enveloppes . . . . . Fr. 1.30

**Reymond**

9, rue Saint-Honoré

## Zwieback Kohler



Vous vous apercevez  
 que votre vue baisse: faites  
 vérifier vos lunettes chez

**ANDRÉ PERRET**

opticien-spécialiste, rue des  
 Epancheurs 9, Neuchâtel. —  
 Il vous fournira des verres de  
 toute première qualité à des  
 prix avantageux. Grand choix  
 de lunetterie moderne encore  
 aux anciens prix. Thermomè-  
 tres-Baromètres. — Exécution  
 soignée des ordonnances

## « Mécano »

à vendre, pièces détachées, 15  
 fr., moteur électrique, 10 fr.  
 Moulins 2, 2me étage.

## Bazar neuchâtois

G. GERSTER  
 Saint-Maurice 11  
 Articles pour arbres de  
 Noël - Garnitures de tables  
 Cadeaux - Echarpes  
 Foulards - Mouchoirs  
 Bombes de salon, etc.  
 Prix modérés. Se recommande.

## OGGASION

A vendre potager à gaz, en  
 parfait état, quatre feux, avec  
 grillade et couvercle. Le pota-  
 ger serait éventuellement  
 échangé contre une cuisinière  
 électrique. S'adresser à M. W.  
 Fischer-Gasser, Bôle.

## A vendre à Marin

plusieurs camions de  
**terre végétale**

éventuellement livraison sur  
 place. Faire offres à M. O. Ur-  
 wiler, à Saint-Blaise, Télépho-  
 ne 7 53 92. P 3718 N

## Bougies de Noël

ne coulant pas  
 qualité habituelle

MAGASIN E. MORTHIER  
**LANGEL**  
 succ.  
 NEUCHÂTEL

**Antiquités**  
 Tous les styles, Sablon 51,  
 au 1er étage (Villamont).

## La Compagnie de la Saint-Grégoire

SOUS LES AUSPICES ET AU BÉNÉFICE  
 DES ÉGLISES NATIONALE ET INDÉPENDANTE  
 créée avec le concours de  
 Madame

## Ludmilla Pitoëff

LA VISITE DES APOTRES  
 de MAX MELL  
 et

LE MYSTÈRE DU FILS PRODIGE  
 de CHARLY CLERC

Musique de scène de Bernard Reichel  
 Mise en scène: Jean Klehl - Costumes: Marcel North  
 Chœur du Conservatoire, direction: J.-M. Bonhôte  
 A l'orgue M. Samuel Ducommun

Neuchâtel, Temple du bas  
 Les 19, 20 et 23 décembre 1940, à 20 h.  
 PRIX DES PLACES: Fr. 2.20 - 4.40  
 Location « Au Ménestrel »

## DISQUES DE NOËL



**HUG & Co, musique**  
 NEUCHÂTEL  
 (vis-à-vis de la Poste)



Des idées pour vos cadeaux...

Echarpes de soie  
Foulards de soie

en crêpe de Chine, crêpe satin imprimé  
8.90 7.50 4.90

La Soie

vuilleumier - bourquin  
Rue des Epancheurs - Angle rue du Bassin Neuchâtel

Prudence au plus léger mal de cou!

C'est dans le cou que commencent la plupart des maladies infectieuses. Les germes morbides pénètrent, par la bouche, par millions dans l'organisme et peuvent devenir la cause d'infections graves, surtout lorsqu'ils arrivent jusqu'à la muqueuse supérieure, la pénètrent et produisent des inflammations et, qu'ensuite, leurs toxines se mêlent à la circulation sanguine.

C'est pourquoi la prudence s'impose au plus léger mal de cou. Gargarisez immédiatement avec SANSILLA qui ferme les pores de la muqueuse et la rend insensible à l'action des bactéries. Utilisez le pouvoir bactéricide et anti-phlogistique de ce remède si bienfaisant, si adoucissant.

Avec SANSILLA, le gargarisme est économique, car, en l'employant normalement, 100 gr. suffisent presque pour une demi-année.

Bouteilles originales de 50 gr. Fr. 2.25 de 100 gr. Fr. 3.50

En vente maintenant avec fermeture à vis. Un produit Hausmann. Dans les pharmacies.



**sansilla**  
est le gargarisme pour nos climats

Foie gras hongrois

Excellente qualité en blocs 1/2, 1/4 et 1 kg. et boîtes plus petites  
MAGASIN E. MORTHIER  
**LANGEL**  
succ. NEUCHÂTEL

De jour... un superbe divan.  
De nuit... un très bon lit.  
Voilà le meuble pratique pour votre studio, salle à manger, etc.

Meubles G. MEYER vous en fera volontiers la démonstration. - Faubourg de l'Hôpital 11, Tél. 5 23 75, Neuchâtel. - Rayon du neuf.



Pieds pour arbres de Noël

Grand assortiment de gants de peau fourrés ou non fourrés (VENTE LIBRE) chez

**Guye-Prêtre**  
Saint-Honoré Numa-Droz Maison neuchâteloise



Les meilleures marques  
Les meilleures fixations  
Les meilleurs prix  
**A. GRANDJEAN**  
S. A.  
St-Honoré 2 Neuchâtel  
Téléphone 5 15 62 \*

Pour les fêtes de fin d'année  
choix énorme de petites meubles, tables roulantes, lampadaires, tables de salon, porte-poches, bars, tables, radios, fauteuils, studios, couvre-lits.  
Les meubles achetés seront réservés et livrés pour la date demandée.

Meubles G. MEYER  
Fbg de l'Hôpital 11, Neuchâtel



Baillad S. A.

Des idées pour vos cadeaux...

Echarpes de laine  
Carrés de laine

(Sans carte) Ravissants dessins et coloris  
5.80 4.90 3.90

La Soie

vuilleumier - bourquin  
Rue des Epancheurs - Angle rue du Bassin Neuchâtel



Quelques lots de la loterie du Cantonal F. C. sont exposés dans les vitrines des magasins de meubles J. Perrenoud & Cie, ne manquez pas d'entrer et achetez QUELQUES BILLETS, mais hâtez-vous, ils s'enlèvent rapidement  
Tirage irrévocable 21 décembre

Nouvelles sportives

L'assemblée de l'Association suisse de lawn-tennis

L'assemblée générale de l'Association suisse de lawn-tennis a eu lieu dimanche à Berne.

Il a été procédé à l'établissement du classement des joueurs suisses:

Messieurs, catégorie A: 1. ex-aequo: Fischer, Montreux, et Pfaff, Zurich; 3. J. Spitzer, Zurich; 4. Grange, Genève; 5. Buser, Vevey; 6. Herzog, Montreux; 7. A. Billeter, Neuchâtel; 8. E. Billeter, Neuchâtel; 9. Isler, Winterthur.

Catégorie B: 1. Brechbühl, Genève; 2. Meister, Zurich; 3. Cheffex, Montreux; 4. Schaublin, Bâle; 5. Blumer, Bâle; 6. Albrecht, Bâle; 7. Feuermeyer, Berne; 8. Luchisingen, Zurich.

Dames, catégorie A: pas de classement. Catégorie B: 1. Mlle Sutz, Zurich; 2. Mlle P. Dubois, Berne; 3. Mlle Studer, Kreuzlingen; 4. Mlle Troillet, Genève.

Le championnat national de 1941 doit être organisé en Suisse romande. Si aucun club ne veut assumer cette organisation, le Grasshoppers L.T.C. de Zurich se mettra sur les rangs.

M. Charles Barde, de Genève, a été réélu président.

Echecs

Un match de coupe suisse à Neuchâtel

Samedi 14 courant s'est joué le deuxième tour de la coupe suisse dans différentes localités de notre pays.

Deux rencontres ont été organisées à Neuchâtel.

La lutte pacifique sur les deux échiquiers fut serrée et passionnante. Cependant, les représentants du club neuchâtelois, tous deux maîtres suisses d'échecs, prirent petit à petit l'avantage sur leurs adversaires. Après quatre heures et demie de jeu, la rencontre se termina par une double victoire des Neuchâtelois, soit: Colin bat Post (Lausanne); Rey bat Dr Haller (Aarau).

Hockey sur glace

Victoire suisse en Suède

Dimanche, à Stockholm, Davos a battu l'équipe nationale de Suède, par 2 à 1 (0-1, 1-0, 1-0). Torriani a marqué le but de la victoire deux minutes avant la fin de la partie. Davos a été engagé pour jouer un troisième match qui rencontrera, mercredi, Hemmerby.

Football

Coupe suisse

Une seule rencontre a eu lieu pour la coupe suisse. Il s'agissait d'un match de retard qui a permis à Monthey de battre Montreux par 2 à 1.

Le championnat italien

Torino-Juventus, 2-0; Ambrosiana-Bohème, 2-1; Venise-Florentina, 2-1; Bari-Milan, 1-3; Livorno-Novara, 1-1; Triestina-Napoli, 2-0; Roma-Genova, 3-0; Atalanta-Lazio, 2-0.

Le samedi anglais

Bradford City-F.C. Bradford, 4-2; Chesterfield-Leeds United, 3-0; Huddersfield Town-Hull City, 1-1; Liverpool-New Brighton, 6-4; Middlesbrough-Grimsby Town, 2-1; Preston North End-Birmingham, 2-2; Stockport-Manchester City, 1-0; Arsenal-Queenspark Rangers, 3-2; Cardiff City-Stoke City, 4-0.

Dimanche 22 décembre  
**Monthey 1**  
**Cantonal 1**  
CHAMPIONNAT SUISSE

ECOLE BENEDICT NEUCHÂTEL 1 Promenade Noire

Cours professionnels de secrétariat

(durée 3 et 6 mois)  
Ouverture des nouveaux cours: lundi 6 janvier, à 9 h.  
Langues et branches commerciales  
Cours du jour et du soir; leçons privées et en groupe  
Tous les degrés - Entrée à toute époque

Le championnat suisse de football

LIGUE NATIONALE

En ligue nationale, le programme de la journée d'hier comprenait six rencontres. Cinq d'entre elles seulement ont eu lieu, le match Chaux-de-Fonds - Lucerne n'ayant pu être disputé sur le terrain de la Charrière recouvert d'une forte couche de neige.

En dépit de ce fait, la journée a été fertile en incidents. A Granges, Servette a été battu par le club de cette ville. D'autre part, Young Boys a subi un échec à Lugano. Ces deux résultats ne manquent pas de surprendre ceux qui suivent de près le développement du championnat de ligue nationale. Au surplus, les deux défaites, de Servette et de Young Boys auront pour conséquence d'augmenter les chances de Lugano, de Lausanne et même de Granges et de Grasshoppers. Nordstern, qui a le même nombre de points que les deux derniers clubs nommés, a cependant disputé onze rencontres déjà, de sorte que son retard est plus considérable.

Voici donc le championnat très ouvert, puisque six clubs peuvent prétendre, pour l'instant du moins, au titre de champions suisses.

Les trois autres parties n'ont rien apporté de nouveau. Nordstern, comme on pouvait l'espérer, a battu Saint-Gall; Lausanne a très nettement battu Bienne et Grasshoppers a arraché, non sans peine, deux points à Young Fellows.

Voici les résultats: Granges - Servette, 2-1; Lugano - Young Boys, 1-0; Nordstern - Saint-Gall, 3-2; Lausanne - Bienne, 5-1; Young Fellows - Grasshoppers, 1-2.

CLUBS	MATCHES			BUTS		
	J.	G.	N.	P.	F.	C.
Young Boys	9	7	—	2	30	6
Servette	10	6	2	2	23	15
Lugano	9	6	1	2	25	11
Lausanne	9	6	1	2	12	6
Granges	10	4	5	1	19	11
Grasshoppers	10	5	3	2	20	14
Nordstern	11	6	1	4	22	22
Yg Fellows	10	3	2	5	11	13
Bienne	11	2	3	6	14	23
Lucerne	10	1	2	7	8	27
Ch.-de-Fonds	9	1	1	7	12	30
Saint-Gall	10	1	1	8	12	30

PREMIERE LIGUE

En première ligue, trois rencontres seulement ont eu lieu hier: une dans chaque groupe. Et toutes trois se sont terminées par des résultats nuls.

Dans le premier groupe, Urania et Etoile ont disputé leur match avec acharnement pour finalement se séparer après avoir marqué chacun quatre buts. Le classement ne subit donc pas de modification, ce qui n'est pas pour déplaire à Cantonal dont les chances demeurent grandes.

CLUBS	MATCHES			BUTS		
	J.	G.	N.	P.	F.	C.
Cantonal	6	5	1	—	18	2
Urania	8	5	1	2	16	11
Etoile Sport	7	4	2	1	22	14
Vevey	6	4	—	2	18	7
Forv. Morges	6	2	1	3	7	12
Dopolavoro	7	2	1	4	12	5
Monthey	7	1	2	4	9	19
Montreux	7	—	—	7	5	28

Deuxième groupe: Boujean - Birsfelden, 1-1.

CLUBS	MATCHES			BUTS		
	J.	G.	N.	P.	F.	C.
Bâle	7	5	2	—	20	11
Aarau	7	5	1	1	19	6
Berne	7	3	2	2	20	13
Concordia	7	3	2	2	17	15
Soleure	7	2	2	3	17	9
Bienne-Bouj.	8	2	2	4	13	18
Birsfelden	8	1	3	4	10	19
Fribourg	7	1	—	6	9	24

Troisième groupe: Locarno - Zurich, 2-2.

CLUBS	MATCHES			BUTS		
	J.	G.	N.	P.	F.	C.
Bellinzona	7	5	2	—	23	9
Zurich	7	5	1	1	34	8
Bruhl	7	4	1	2	17	8
Locarno	7	4	1	2	16	15
Blue Stars	7	3	1	3	15	10
Chiasco	7	3	—	4	10	25
Zoug	7	1	—	6	11	31
Juventus	7	—	—	7	11	31

DEUXIEME LIGUE

Gland - Lausanne II, 3-3; Urania II - Servette II, 1-4; Richemond - Concordia, 4-1; Central - Yverdon, 5-1.

Comptes rendus des matches

Lausanne bat Bienne 5 à 1 (mi-temps 2 à 1)

Les Lausannois ont eu, dimanche, la visite des « onze » de la Cité de l'avenir. La partie s'est déroulée devant une assistance restreinte de spectateurs frigorifiés.

Le club biennois a procédé à la même expérience que son adversaire vaudois: il a audacieusement rajouté ses cadres. Pour long qu'il a été à apparaître, Bienne savoura aujourd'hui le fruit de ses efforts.

De massif et lourd qu'il était jadis, le « onze » est devenu plus alerte, plus mobile, plus léger, trop même pour un terrain recouvert d'une mince couche de neige gelée. Les joueurs ont, en effet, une peine inouïe à y conserver leur équilibre. Les Lausannois ont remanié de rechef leur ligne d'avant, où Spagnoli occupe le poste d'inter-gauche. Sa présence a conféré au compartiment offensif beaucoup plus de mordant.

Les premières minutes de tâtonnement passées, Lausanne organise ra-

pidement quelques attaques, la balle étant manœuvrée à ras de sol, seule manière de s'en assurer le contrôle. La tactique se révèle excellente. Sur une passe de Defago, Spagnoli se sauve: deux petites passes croisées menées de concert avec ses camarades et la balle git au fond des filets de Schneider. Ce premier but n'abat pas le moral des visiteurs. Tout au contraire. Ils se rendent compte de la vulnérabilité de la défense adverse peu à l'aise sur la blanche pellicule de glace, de Defago, notamment, qui flotte sur la banquise. Aussi les voit-on remonter le courant puis, selon la méthode lausannoise, avancer avec adresse en faisant voyager la balle d'un joueur à l'autre. Lorsque la combinaison n'aboutit pas, un service subit à l'un ou l'autre ailier, que ceux-ci tout aussitôt transforment du centre, ne tardant pas à semer la confusion dans la ligne Maginot lausannoise.

A ce jeu-là, Jäggi, ailier droit, une vieille connaissance des Lausannois, s'est fait remarquer par ses départs habiles, ses feintes subtiles, ses services soignés. Ce joueur-là n'a rien perdu de sa combativité ni de ses qualités de stratège.

Après avoir secoué rudement la défense adverse, ce fut pourtant l'équipe lausannoise qui réussit un second point par Lanz. La riposte ne tarda pas et Zappella se rabattant avec un esprit de décision digne d'éloge surprit Ballabio par un tir à courte portée.

La seconde manche ressembla de toute façon à la première. Après avoir été dominés un petit quart d'heure, les visiteurs se reprirent et durant une longue demi-heure ils dictèrent le jeu à l'adversaire. De nouveau pourtant, les Lausannois utilisèrent habilement les occasions favorables et ajoutèrent trois nouveaux buts par Bocquet et Spagnoli pour les deux derniers. Puis vers la fin, les Biennois lancèrent tout leur monde à l'assaut des bois de Ballabio, mais ils jouèrent de malchance, de sorte que le résultat final est bien tout flatteur pour les Vaudois.

Chez le vaincu, on a admiré la stréte du gardien et des défenseurs, le travail d'Hercule du centre-demi, le métier d'ensemble d'une ligne d'avants qui s'améliore de dimanche en dimanche. Malgré sa défaite, Bienne est certainement arrivé à de belles destinées. On y joint l'enthousiasme de la jeunesse à la pratique d'un football racé.

Bon arbitrage de M. Wuthrich.

Lire la suite de la chronique sportive en 5me page.

Un cours de ski pour moniteurs à Davos



Environ septante moniteurs de ski, venus de toutes les parties de la Suisse, se sont réunis à Davos pour suivre un cours préparatoire. Le cours a pour but la préparation technique et méthodique des moniteurs. Voici le champion du monde David Zogg, directeur de la plus grande école suisse de ski à Arosa, donnant un cours à des moniteurs à Davos.

LIBRAIRIE PAYOT NEUCHÂTEL RUE DES ÉPANCHEURS

Dans nos temps obscurcis la lecture est un phare! ... offrez donc des livres.



Unabri contre le froid  
Nous possédons un choix intéressant de différents modèles et prix (du plus élégant au plus chaud)  
VENTE LIBRE, SANS CARTES!  
Des cadeaux pratiques et toujours appréciés...

CHAUSSURES POPULAIRES  
AROLA S.A. Rue du Seyon NEUCHÂTEL

# LES SPORTS

(Suite de la quatrième page)

## Grasshoppers bat Young Fellows 2 à 1

(mi-temps 1 à 1)  
(c) La température est glaciale et le terrain recouvert d'une légère couche de neige lorsque les équipes se présentent sous les ordres de M. Schurch, de Berne.

**Grasshoppers:** Maire; Weber II, Lehmann; Springer, Rickenbach, Rausch; Bickel, Vogel, Amado, Bianchi, Minelli.  
**Young Fellows:** Füh; Maag, Kialholz; Casadel, Tavaretti, Nausch; Hunziger, Lusenti, Ciseri II, Probst, Dériaz.

Grasshoppers attaque dès le début et Füh doit immédiatement intervenir. Young Fellows réagit et Dériaz fait une belle ouverture à Ciseri lequel laisse échapper le ballon. Les « Sauterelles » dominent légèrement et obtiennent un corner à la onzième minute. Minelli le tire bien. La balle arrive devant les pieds de Bickel qui la pousse au fond des filets. Cl : 1 à 0 pour Grasshoppers.

Maag retient ensuite un but de la tête. Peu à peu, Nausch organise le jeu de son équipe tout en marquant Bickel d'une façon très efficace.

Sur une passe en profondeur, Dériaz qui fournit une magnifique passe, déplace la balle au centre, fait un habile retour, mais manque le but de peu. C'est ensuite au tour de Ciseri de tenter sa chance et d'un shot éclair il marque imparablement à la 26ème minute, mettant ainsi les équipes à égalité. La partie est disputée avec acharnement jusqu'à la mi-temps. Young Fellows attaque et menaçant dangereusement les bois de Maire.

A la reprise, Grasshoppers prend l'avantage pendant quelques minutes, puis Young Fellows attaque à son tour. Malheureusement, l'imprécision de ses avant gardes gêne plusieurs occasions. La balle voyage d'un camp à l'autre. Le rythme du jeu devient de plus en plus rapide et les joueurs se marquent de près, aussi de nombreux fautes sont-ils commis.

A la 22ème minute, dans une mêlée, la balle ricoche sur Maag qui marque ainsi contre son camp. Au cours d'une mêlée devant les buts de Grasshoppers, Maire est légèrement blessé mais il peut néanmoins conserver sa place.  
La fin est stérile sans que le résultat soit modifié. Un match nul est été plus équitable.

## Urania et Etoile 4 à 4

(mi-temps 2 à 1)

(c) Les 1500 spectateurs qui sont allés se geler à Frontenex n'auront certes pas recréé leur après-midi, car il leur fut donné d'assister à une des meilleures parties qui s'est jouée depuis longtemps sur le terrain d'Urania.

La jeune équipe d'Etoile fit une excellente impression, tant par son courage à remonter une situation qui paraissait, après une demi-heure de jeu, bien compromise, que par l'excellent jeu pratiqué par certains de ses éléments.

Pourtant les choses débutèrent assez mal pour les Neuchâtelois. Nettement pris de vitesse par les Genevois, qui jouèrent beaucoup mieux que d'habitude, ils encaissèrent deux buts à la 25ème et à la 32ème minute. Peu avant le repos, ils réussirent leur premier but.

La seconde mi-temps eut une toute autre allure. Elle débuta par un siège en règle du but d'Urania dont le gardien fut battu à la 2ème minute. Puis les forces s'équilibrèrent et

l'on assista jusqu'à la fin à des renversement de situation.

A la 13ème minute, Urania marquait son 3ème but et deux minutes plus tard Etoile égalisait.

Une nouvelle fois Urania reprend l'avantage, mais peu après les Montagnards purent encore égaliser à la faveur d'un penalty.

Pendant le dernier quart d'heure, le jeu fut encore plus rapide; tour à tour les deux gardiens furent fortement mis à l'épreuve et cette partie se termina très équitablement par le partage des points.

## MATCH AMICAL Cantonal - Aarau 1 à 1

Ce match amical, joué hier à Neuchâtel sous l'arbitrage de M. Schumacher, n'avait attiré que peu de spectateurs; le froid était trop vif et seuls les fanatiques s'étaient déplacés. Ils ne le regretteront pas, car le match fut intéressant malgré un terrain neigeux et glacé qui rendait le contrôle de la balle très difficile et la tâche des avant particulièrement délicate.

Les équipes se sont présentées comme suit:

**Aarau:** - Graf; Lienhard, Bolliger; Muller, Schaer, Hunziker; Leutwyler I et II, Fischer, Stirnemann et Wuest.

**Cantonal:** - De Kalbermatten; Barben, Sauvain; Cattin, Hurbin, Humbert-Droz; Sandoz (Graf), Fachinetti, Hagenlocher, Saner, Schumacher.

Le match débute à une allure très rapide; Cantonal mène le jeu. Plusieurs attaques de grand style sont amorcées, mais devant le but argovien le sol gelé complique le travail des avant. Les quelques essais réussis par Saner et Fachinetti sont remarquablement bloqués par Graf, qui n'a rien perdu de ses qualités.

Après vingt minutes de jeu, Aarau se réveille enfin. Les deux défenses se distinguent tour à tour. A la fin de la première mi-temps, Cantonal reprend le commandement des opérations, sans pouvoir marquer. C'est au contraire Aarau qui, cinq minutes avant le repos, profite d'une hésitation de la défense et Leutwyler II pousse le ballon dans le but qu'a dû abandonner de Kalbermatten.

Dès la reprise, Cantonal veut égaliser et il y parvient à la 4ème minute. Sur centre de Graf, Hagenlocher suit bien et empêche un arrière et le gardien d'intervenir, de sorte que le ballon entre doucement dans le but. Cantonal continue à dominer, mais sans succès, grâce au beau jeu du petit Graf. Les attaques d'Aarau sont moins dangereuses; les visiteurs voudraient bien gagner, aussi commencent-ils à jouer sec et l'ailler neuchâtelois Graf doit quitter le terrain à la 20ème minute, après un coup de pied à la tête; peu après c'est Sauvain qui est blessé à l'oreille par une charge du centre-avant et Cantonal doit jouer à neuf pendant dix minutes; puis, après le retour de Sauvain, les Neuchâtelois terminent la partie à dix. Malgré ce handicap, Cantonal tient bien le coup et tente plusieurs attaques. La partie se termine alors que les joueurs sont fatigués et le centre-avant argovien se distingue encore par son jeu dur.

Le match a été intéressant et il faudrait revoir ces épreuves sur un terrain sec. Notons chez Aarau le gardien Graf, les deux backs et Muller, le demi-droit. Chez Cantonal, toute l'équipe s'est distinguée et nous a montré quelques phases remarquables. L'équipe est en gros progrès depuis le début du championnat.

# DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

## Le ralentissement de la production de guerre américaine

au cours de ces dernières semaines

WASHINGTON, 15 (Reuter). — La déclaration de M. Knudsen, chef de la commission de défense américaine et expert en matière de production industrielle, suivant laquelle la production d'armements doit être placée sur le pied de guerre pour obtenir un rendement plus rapide est bien accueillie dans de nombreux milieux à Washington. La lenteur de la production au cours de ces dernières semaines a fait l'objet attentif de la part de ces milieux qui estiment que la déclaration de M. Knudsen préparera l'opinion publique aux décisions que M. Roosevelt prendra bientôt, espèrent-ils, pour accroître la production. La situation la plus sérieuse concerne la production aéronautique qui n'est que de 1000 appareils par mois. La Grande-Bretagne ne paraît pas avoir obtenu sa part de 50% et moins de 200 avions seulement furent envoyés en Grande-Bretagne durant le mois de novembre. La déclaration de M. Knudsen que la production aéronautique est de 30% inférieure à ce qu'on escomptait fut une surprise pénible pour le public qui avait une foi sans borne en la capacité de la production industrielle américaine.

## Dans la France de Pétain

(Suite de la première page)

### Vers la création d'une assemblée consultative

VICHY, 15 (Havas). — Au cours de la séance du conseil des ministres, tenue le 15 décembre, le maréchal Pétain, chef de l'Etat français, a marqué son intention de créer une assemblée consultative. En attendant, la Constitution définitive, et maintenant qu'ont été publiées les réformes essentielles, celles qui en raison des circonstances se seraient mal accomodées de discussions prolongées, le maréchal a pensé que le moment était venu de provoquer certains avis.

Le principe est donc acquis d'un corps politique groupant des compétences de tous ordres susceptibles, sur des points déterminés et à la demande du chef de l'Etat, d'apporter certains conseils, de partager certaines responsabilités. Le texte créant cette assemblée paraîtra incessamment.

### Les cours vont reprendre à l'université de Paris

PARIS, 15. — Le commandement militaire allemand en France communique que les cours de l'université de Paris reprendront le 20 décembre. Ils avaient été interrompus après les incidents du 11 novembre.

\* Le président Roosevelt a terminé sa croisière. — Le président Roosevelt a débarqué samedi du croiseur « Tuscaloosa » après une croisière de onze jours dans la mer des Caraïbes.

\* Du renfort pour les gaullistes. — M. M. Louis Bonvin, gouverneur général de l'Inde française, a informé samedi le représentant de l'agence Reuter qu'il n'avait pas procédé aux changements d'ordre administratif ordonnés par le gouvernement de Vichy et qu'il est maintenant représentant du mouvement gaulliste aux Indes.

## A l'occasion de l'anniversaire du retour de Saint-Hélène à Paris du corps de Napoléon

# Le chancelier Hitler a rendu les cendres de l'Aiglon à la France

## Une cérémonie solennelle s'est déroulée aux Invalides en présence de personnalités françaises et allemandes

BERLIN, 15 (D.N.B.). — A l'occasion du centième anniversaire du retour de Sainte-Hélène à Paris du corps de Napoléon Ier, le chancelier Hitler a informé le maréchal Pétain qu'il avait résolu de rendre au peuple français, pour les déposer au dôme des Invalides, les cendres du fils de l'empereur, le duc de Reichstadt. Le maréchal Pétain a remercié le chancelier de ce geste en son nom et au nom du peuple français.

### La cérémonie aux Invalides

PARIS, 15 (D.N.B.). — A l'occasion du transport de Vienne à Paris du sarcophage du duc de Reichstadt, une cérémonie s'est déroulée au dôme des Invalides, à l'issue d'une réception des journalistes par l'ambassadeur d'Allemagne.

Vers une heure du matin, la dépouille du roi de Rome est arrivée. Dans la cour du dôme, un détachement de la gendarmerie française en grand uniforme et portant des torches avait pris position. Du côté allemand, on remarquait l'ambassadeur Abetz, le commandant de Paris, le lieutenant-général von Schaumburg, le ministre von Dörnberg ainsi que le consul général Schleier.

Le sarcophage, qui avait été déposé sur une prolonge d'artillerie, et qui avait été escorté de la gare au dôme des Invalides par un détachement de soldats allemands, a été remis à l'ambassadeur d'Allemagne. Des soldats allemands ont porté la bière jusqu'à la cour où se trouvaient les représentants du gouvernement français, l'amiral Darlan, ainsi que les généraux de La Lau-

## Violents combats dans le désert occidental

(Suite de la première page)

# LES TROUPES BRITANNIQUES POURSUIVENT LEUR OFFENSIVE SUR LA FRONTIÈRE DE LA LIBYE

Evidemment surprises lors d'une manœuvre de déplacement, elles ont subi le premier choc. Leur résistance a été au début très forte. Elles ont ensuite dû s'incliner devant la supériorité des moyens dont disposait l'ennemi, supériorité qui a aussi permis l'encerclement. Le gros des effectifs du maréchal Graziani reste intact et en possession de forts moyens défensifs et offensifs.

### Le communiqué italien

ROME, 15 (Stefani). — Le Q. G. des forces armées italiennes communique en ce qui concerne les opérations d'Afrique:

Après l'évacuation de Sidi-el-Barrani, hier — sixième journée de la grande bataille — les troupes italiennes et anglaises ont engagé des combats sanglants du matin au soir dans la zone désertique du fort de Capuzzo - Sollum - Bardia. Les attaques et contre-attaques se sont déroulées sans arrêt. Le champ de bataille est parsemé de groupes d'automotobles et de chars armés ennemis qui brûlent. Mais la pression des forces ennemies n'a pas ralenti.

L'aviation a fait preuve d'un admirable esprit de sacrifice caractérisé par des bombardements et des combats sans interruption. Pendant les combats de samedi, notre aviation de chasse a abattu en flammes onze avions. Des renseignements supplémentaires parvenus indiquent que douze avions ennemis ont été abattus le jour précédent. Six de nos avions de bombardement ne sont pas rentrés. L'ennemi a effectué des actions de bombardement contre les bases de Bardia et de Tripoli. Dans cette dernière ville, deux avions ennemis ont été descendus.

### Le dernier communiqué britannique du Caire

LE CAIRE, 15 (Reuter). — Les troupes anglaises continuent à presser l'ennemi en Egypte.

Les opérations se poursuivent sur la frontière de la Libye où nos troupes continuent à presser l'ennemi. Un lourd orage de poussière fait rage et la visibilité est mauvaise.

### Ralentissement de l'avance anglaise

LE CAIRE, 15 (Reuter). — Bien que les dépêches officielles indiquent que les forces britanniques talonnent toujours les Italiens, il faut s'attendre à un ralentissement de l'avance du fait que les lignes de communications anglaises à travers le désert s'allongent, tandis que celles des troupes italiennes diminuent, de même que leurs difficultés d'approvisionnement. Il s'agit en outre de déblayer un vaste champ de bataille de ses prisonniers et du matériel de guerre abandonné.

## Les opérations navales britanniques le long de la côte de Libye

LONDRES, 16 (Reuter). — L'ami-rauté communique:

Le commandant en chef des forces navales en Méditerranée communique que les opérations se sont poursuivies le long de la côte pour soutenir l'armée qui opère sur terre, entre Sidi el Barrani et Bardia. Un bombardement nocturne de Bardia fut effectué avec succès. Des canots torpilleurs automobiles effectuèrent une attaque infructueuse sur une unité navale et furent repoussés. Le sous-marin « Naiade », qui tenta de se mêler aux opérations, fut immédiatement coulé par nos destroyers.

Les avions de la flotte attaquèrent avec succès Tripoli, dans la nuit du 13 au 14 décembre. Quatre tonnes de bombes furent lancées et trois coups directs furent constatés sur des vaisseaux dans le port, ainsi que des explosions et dégâts à des magasins. Les unités de la flotte coopèrent également avec la R.A.F. aux attaques effectuées sur la côte de Libye.

### La R.A.F. bombarde les aérodromes libyens

LE CAIRE, 15 (Reuter). — Le quartier général de la R.A.F. annonce que les bombardiers britanniques ont effectué un raid sur tous les aérodromes et les terrains d'atterrissage italiens dans la zone avancée du Moyen-Orient.

### Un message du roi George VI au général Wawell

LONDRES, 15. — Le roi George VI a adressé à sir Archibald Wawell, commandant en chef des forces britanniques et impériales du Moyen-Orient, un message le félicitant chaleureusement de la victoire de ses troupes dans le désert occidental et rendant hommage aux armées de terre, à la flotte et à la Royal Air Force. Le roi rappelle que des troupes des Dominions, des Indes et gaullistes ont pris part à ces combats « contre un ennemi bien supérieur en nombre ».

### Un vol de documents chez l'attaché naval américain à Cuba

NEW-YORK, 15. — L'« Associated Press » annonce que la légation des Etats-Unis à la Havane fait savoir que le 30 novembre des documents avaient été volés dans le bureau de l'attaché naval américain. Ces documents avaient une grande importance militaire.

# L'offensive hellénique en territoire albanais

### Le communiqué grec

ATHENES, 16 (Reuter). — Communiqué officiel publié par le quartier général grec dans la nuit de dimanche:

Sur le front, des actions locales ont été couronnées de succès et des hauteurs furent prises. Un certain nombre de prisonniers, des mitrailleuses et des mortiers tombèrent entre les mains des grecs.

### Le communiqué italien

Le communiqué italien dit en ce qui concerne les opérations d'Albanie:

Sur le front grec, les attaques ennemies, en plusieurs secteurs ont été repoussées par nos contre-attaques au cours desquelles l'ennemi essaya des pertes considérables. Nos formations aériennes ont effectué, sans interruption, des bombardements efficaces contre des concentrations de troupes grecques, des colonnes de ravitaillement et des moyens motorisés coopérant directement aux opérations terrestres.

Nos « Picchiattelli » ont rompu des carrefours routiers, bombardé et mitraillé des troupes ennemies. D'autres formations ont atteint un viaduc de la ligne ferroviaire Sotinoque - Athènes.

### Valona bombardée à deux reprises

ATHENES, 15 (Reuter). — Le quartier général de la R.A.F. en Grèce publie le communiqué suivant: Le port albanais de Valona fut attaqué deux fois samedi par les avions

## Une catastrophe minière en Transylvanie roumaine

Jusqu'ici on a retiré 51 morts

BUCAREST, 15 (D.N.B.). — Les journaux de Bucarest donnent des détails sur une catastrophe à Lupeni en Transylvanie.

Dimanche, aux premières heures du jour, on avait retiré de la mine 51 morts, 3 mineurs grièvement blessés et 12 légèrement. Comme il y avait, au moment de l'explosion, 300 ouvriers dans le puits, un grand nombre d'entre eux sont encore ensevelis. On espère les sauver et les travaux se poursuivent fébrilement.

## La guerre aérienne

### Samedi, peu d'activité au-dessus de l'Angleterre

LONDRES, 15 (Reuter). — Les ministères de l'air et de la sécurité intérieure communique:

L'activité ennemie au-dessus de la Grande-Bretagne pendant la journée de samedi ne s'est développée que sur une très petite échelle. Un avion ennemi isolé a lancé des bombes tard dans l'après-midi sur une localité des Midlands occidentales où des boutiques et maisons furent endommagées. On compte un petit nombre de personnes tuées et quelques autres blessées. Les seules bombes signalées ailleurs tombèrent près d'une ferme. Elles firent peu de dégâts et personne ne fut blessé.

### Naples bombardée

Du communiqué italien:

La nuit dernière, Naples a été l'objet de trois incursions aériennes avec lancement de bombes et de grenades incendiaires sur la ville. Dans le port, une unité de la marine de tonnage moyen a été atteinte; les dégâts ne sont pas importants; on déplore une cinquantaine environ de morts et blessés parmi les équipages. Un chalutier, atteint par une bombe, a coulé. Des incendies aux étages supérieurs de certaines habitations ont été immédiatement maîtrisés par l'intervention rapide des pompiers. Huit civils ont été blessés. La population a su garder une attitude exemplaire.

## La guerre navale

### Un navire britannique torpillé

Un ministre canadien se trouvait à bord

STOCKHOLM, 15. — La compagnie de navigation « Furness Withy » a annoncé, selon Reuter, que le ministre canadien des munitions se trouve parmi les passagers du bateau britannique « Western Prince » qui a été torpillé à 400 milles au nord-ouest des côtes irlandaises. Le « Western Prince » jauge 10,926 tonnes.

## AVIS TARDIFS

### L'aviation italienne active dans le secteur de Pogradec

LONDRES, 15. — On mande de la frontière albanaise à l'agence Reuter que l'aviation italienne s'est montrée active samedi dans la région de Pogradec.

Plusieurs attaques menées par des groupes de trois bombardiers furent effectuées. Peu après 13 heures, un avion de reconnaissance grec a atterri sur l'aérodrome de Monastir après avoir été contraint par les chasseurs yougoslaves. Les aviateurs grecs déclarent avoir perdu leur route.

### AVIS TARDIFS

### CE SOIR, à 20 h.

en la Grande salle des Conférences Conférence publique et gratuite de M. P. MOTTU:

### CONDITIONS D'UNE RÉFORME NATIONALE

### CHAPELLE DES TERREAUX

LUNDI 16 DÉCEMBRE, à 20 h. 30

### Concert de chant

par M. et L. Maurer - Collecte à la sortie

### PATINOIRE DE MONRUZ

Ce soir, à 20 h. 15

### CHAUX-DE-FONDS I

contre

### YOUNG SPRINTERS I

Entrée: 1 fr. 10

## Emissions radiophoniques

### Lundi

SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, disques. 12.45, inform. 12.55, concert varié. 16.59, l'heure. 17 h., concert. 18 h., communications. 18.05, « Marionnettes », par François Fosca. 18.30, voutier-vous chantez avec moi? 18.50, piano. 19.15, inform. 19.25, micro-magazine. 20 h., sketch musical. 20.30, les grandes conférences universitaires. 20.50, chronique fédérale. 21 h., pour les Suisses à l'étranger. 21.45, informations.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 11 h., émission matinale. 12.40, disques. 13 h., mélodies slaves. 13.30, disques. 16.30, pour Madame. 17 h., conc. par le R. O. 18 h., pour les enfants. 19.10, suite radiophonique. 19.50, conc. choral. 20.50, chronique fédérale. 21 h., pour les Suisses à l'étranger.

MONTE-CENERI et télédiffusion: 11 h., émission matinale. 12.40, musique variée. 13.15, conc. par le R. O. 17 h., conc. 18 h., danses populaires. 18.30, émission agricole. 19.30, danses classiques. 20.25, chants suisses. 20.50, chronique fédérale. 21 h., pour les Suisses à l'étranger.

Télédiffusion (prog. européen pour Neuchâtel):

EUROPE I: 13.15 (Saarbrücken), conc. 14.30 (Berlin), musique de chambre. 16.20, musique variée. 17 h. (Milan),

conc. symph. 19.15 (Breslau), conc. 21.15 (Berlin) émission variée.

EUROPE II: 13.15, 14.15 (Toulouse), conc. 15 h., lecture. 15.15, musique de chambre. 15.45, émission littéraire. 17.30, théâtre. 19.30 (Milan), conc. symph. 20.40, conc. d'orchestre.

NAPLES I: 11 h., piano. 11.20, conc. 17 h., conc. symph. 20.20, musique brillante.

BUDAPEST I: 12.10, violon. 13.30, musique légère. 15.20, musique tzigane. 19.20, conc. Beethoven.

ROME I: 12.15, musique variée. 13.15, musique moderne. 14 h., airs d'opérettes. 19.30, conc. symph.

RADIO-TOULOUSE: 12.10, « Mademoiselle Mozart », sélection de Walberg. 13.05, « Chanson des choses », fantaisie radiophonique.

PRAGUE: 15.55, orgue. 16.25, opérette. 18.20, concert.

BUDAPEST II: 19 h., musique tzigane. SÖFIA: 20 h., conc. Beethoven.

### de mardi

SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, danses. 12.45, inform. 12.55, conc. varié. 16.59, l'heure. 17 h., conc. 18 h., communications. 18.05, le journal de Jacques Sandoz. 18.15, nocturnes. 18.35, causerie sur la culture physique. 18.45, valse anglaise. 18.50, chronique théâtrale par A. Gehri. 19 h., musique de ballet d'Offenbach. 19.15, inform. 19.25, échos d'ici et d'ailleurs. 20 h., « Volpone », 5 actes de Jules Romains. 21.45, inform.

(Extrait du journal « Le Radio »)

## Carnet du jour

Salle des conférences: 20 h. Conférence: « Conditions d'une réforme nationale ».

### CINÉMAS

Studio: Invitation au bonheur. Apollo: Ils étaient neuf célibataires. Palace: Anthony Adverse, marchand d'esclaves.

Théâtre: Justice du ranch. Rex: Piéges.

## Avec Kafa la douleur est soulagée en quelques minutes

La plupart des douleurs, quels qu'en soient la cause ou la violence: maux de tête, migraines, névralgies, catarrhes, lombagos, rages de dents, ne résistent pas à l'action des Poudres Kafa. Kafa est immédiatement dilué dans le suc gastrique et assimilé dès son absorption; c'est ce qui explique ses effets presque instantanés.

Quelques minutes après avoir pris Kafa vous ne pensez plus à votre mal, vos traits sont libérés, se détendent et vous pouvez reprendre vos occupations.

Contre toutes douleurs, vite une poudre Kafa et le mal s'en va!

La boîte de 10 poudres: 1.50. Dans toutes les pharmacies. Dépôt général: Pharmacie Principale, Genève. AS 6713 G

## Grande-Gruyère Liqueur de Dessert

## Vous vous ferez montrer du doigt

si vous n'allez pas voir « Piéges », le succès de Maurice Chevalier; ce soir et demain: dernières. Au Rex évidemment.



Pastilles SODRI combattent refroidissements maux de gorge TOUX

Fr. 1.50 dans les pharmacies LABORATOIRES SAUTER S.A GENEVE

LA VIE NATIONALE

UNE CATASTROPHE DANS LE LINTHAL

Une avalanche emporte plusieurs cabanes habitées près d'Urnerboden

Une femme et trois enfants sont tués

LINTHAL, 15. — Jeudi soir, vers 23 heures, une avalanche poudreuse a balayé trois cabanes habitées et quelques écuries près d'Urnerboden. Quatre personnes ont péri. Plusieurs autres ont été blessées dont l'une grièvement.

Les victimes sont Mme Catharina Muller et les trois enfants de la famille Schuler-Walcher. Ces enfants étaient âgés de 6 mois, 7 et 8 ans. Tout le bétail a péri.

Comment se produisit la catastrophe

LINTHAL, 15. — On donne les détails suivants sur l'avalanche qui s'est produite près d'Urnerboden.

Quelques skieurs ont annoncé dimanche matin à 11 heures à Lintthal qu'une avalanche poudreuse s'était abattue des Jägerstöcken et avait arraché le groupe de maisons dit « Innere Hütten » près d'Urnerboden.

Les cinq petites maisons, dont trois étaient habitées, ont toutes été emportées par l'avalanche. Celle-ci, qui se produisit à 22 h. 45, fit un nombre assez élevé de victimes, vu qu'à ce moment-là tous les habitants étaient au lit. Dans l'une d'elle habitait une femme seule, Mme Catherine Muller, âgée d'une cinquantaine d'années, qui perdit son fils l'an dernier dans un accident. Elle fut tuée sur le coup.

Dans une autre demeure habitait

une famille de petits payans avec sept enfants en bas âge, dont trois furent tués. Les parents, M. et Mme Schuler-Walcher purent se dégager et sauver quatre enfants. Dans une troisième maison, les quatre locataires furent emportés par l'avalanche, mais ils purent également se dégager. Un homme, violemment poussé contre une poutre, fut blessé. L'avalanche tua une vache, des moutons, des chèvres. D'autres pièces de bétail purent être sauvées. Quatre écuries furent emportées. Les stocks de fourrage et les denrées alimentaires furent enfouis sous la neige. La ligne téléphonique fut coupée, de sorte que la catastrophe ne put être connue que dimanche, bien qu'elle ait eu lieu dans la nuit de jeudi à vendredi. Une vingtaine d'hommes travaillaient activement au débâlement.

Sur les pentes du Rothorn de Brienz

Une avalanche détruit quatre granges

BRIENZ, 15. — Au cours d'une tempête de neige, une avalanche puissante est descendue du Rothorn de Brienz, balayant sur son passage, à la Planalp, quatre granges et en endommageant quelques-unes. On ne déplore aucune perte de vie humaine. Le bétail est indemne.

La succession de M. de Steiger

BERNE, 15. — Le Conseil d'Etat du canton de Berne a fixé au 9 mars 1941 l'élection d'un nouveau membre du Conseil d'Etat en remplacement de M. de Steiger, élu conseiller fédéral. Le même jour aura lieu la votation fédérale concernant l'initiative de la nouvelle réglementation de la régie des alcools.

Le prochain départ du vapeur « Calanda » affrété par la Suisse

BERNE, 14. — La direction générale des P.T.T. communique : Le vapeur « Calanda », affrété par la Suisse, qui doit partir de Gènes pour New-York peu après Noël, transportera aussi des colis postaux de la Suisse à destination de tous les pays pour lesquels la voie de Lisbonne-New-York est prévue. Les envois doivent être accompagnés d'un certificat d'origine légalisé (Certificat of origin and interest), et s'ils renferment des marchandises soumises au contrôle, d'un certificat d'accompagnement établi par la légation italienne à Berne. Au surplus, les colis sont soumis aux taxes et conditions d'expédition prévues pour la voie d'acheminement Lisbonne-New-York. Ils doivent parvenir aux offices collecteurs habituels de Genève 2 et Bâle 17 jusqu'au 18 décembre au soir, au plus tard. Sur les colis et les papiers d'accompagnement doit figurer l'indication d'acheminement : par vapeur « Calanda ».

Les victimes de l'avalanche des Diablerets

VILLENEUVE, 15. — La colonne de secours partie de Villeneuve à la recherche de la seconde victime de l'avalanche, est rentrée samedi avec le corps du nommé Divorine, 24 ans, qui a été déposé à la morgue. Les corps de Jaquillard et de Divorine seront transportés au Flandruz (Pays d'Enhaut).

Un concert pour les internés

Un interné français, actuellement dans un camp du canton d'Argovie, nous écrit pour signaler le fait que l'ensemble musical Ray Ventura a donné, récemment, un concert pour les internés. Ceci pour répondre à un article paru dans nos colonnes et dans lequel — après avoir reçu des renseignements d'une source sûre — nous nous étonnions que ni Maurice Chevalier, ni Ray Ventura n'aient pensé à leurs compatriotes. « Par contre, dit notre correspondant, M. Maurice Chevalier n'a jamais répondu aux sollicitations que nous lui avions présentées. »

Avis urgents et tardifs

Ces avis sont reçus au bureau du journal jusqu'à 17 h. 30 pour paraître dans le numéro du lendemain. Pendant la nuit, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres placée à gauche de notre bureau d'annonces, rue du Temple-Neuf jusqu'à 3 h. du matin dernier délai. Pour éviter toute erreur, indiquer sur l'enveloppe AVIS TARDIF ou AVIS URGENT, selon le cas.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

Train de blessés Un train de grands blessés français venant d'Allemagne a passé samedi soir en gare de Neuchâtel. Un repas a été offert aux malheureux soldats par les soins de la section neuchâteloise de la Croix-rouge.

Une représentation au Foyer du soldat

On nous écrit: Le jeudi 12 décembre, au Foyer du soldat de l'avenue de la Gare, une troupe d'amateurs, sous les auspices du comité directeur du Foyer du soldat de Neuchâtel, a représenté une comédie d'Alville: « Si j'étais soldat », petite pièce en un acte, plus jeune, plus originale, qui retracé les malheurs d'une famille affligée de trois filles inflammables qui, toutes les trois, sur des modes variés, chantent: « Ah, que j'aime les militaires! ». Les acteurs, tous plus ou moins jeunes, ont pris leur rôle à cœur et ont tiré le maximum d'intérêt de l'originalité, qui avait été prévue. L'assistance militaire, très importante et qui remplissait tous les coins disponibles du local, a paru apprécier vivement les aventures de la famille Radipet et des fillets qui roucoulaient autour des trois jeunes filles. L'un des plus jeunes acteurs chantait le rôle du père — comme il se doit — à fait preuve d'un véritable talent de composition.

Le comité de l'œuvre était représenté par Mme André Wavre, présidente, quelques dames et Mlle Froeh, directrice du Home. Au premier rang de l'assistance avait pris place le colonel Wildhaber. L'auteur a remercié le public et les acteurs, insistant sur le fait que les femmes dans les villes et les campagnes sont de cœur avec les soldats mobilisés.

Pour de la durée de cet amoncellement de rideaux, il faut sentir une volonté d'acier, de s'offrir, pour distraire un moment ceux que le devoir retient dans des postes lointains, pour un temps indéterminé et dans des conditions pénibles.

L'un des assistants, de passage à Neuchâtel, le pasteur Vitroz, mobilisé, a pris la parole pour remercier l'auteur, les acteurs et le comité. Il a exprimé tout le plaisir et l'émotion que la soirée lui avait causée, à lui et à ses camarades.

Clair-Etienne FENGELE.

Une heure de musique de chambre

On nous écrit: La Fédération des étudiants de l'Université de Neuchâtel avait eu une très heureuse idée de convier les étudiants et le public à une heure de musique de chambre, vendredi dernier en fin d'après-midi. Une assistance nombreuse et attentive prit un plaisir extrême à entendre deux sonates classiques pour violon et piano: celle « à Kreutzer », que l'on aime tous les jours à entendre, éternellement, mais surtout celle de Bach, celle « en mi », qui unit si bien la sévérité d'un métier savant à une grâce tour à tour émue et riante.

M. André Lœw, violoniste, et Mlle Elise Faller, pianiste, les ont exécutés excellentement. On aimerait féliciter particulièrement Mlle Faller pour la manière sensible et sobre à la fois dont elle a joué la sonate de Beethoven. M. Lœw avait introduit cette audition de quelques mots parfaitement justes, et s'est montré violoniste brillant et compréhensif.

On se félicite de cette initiative intelligente de la Fédération, et on est heureux d'apprendre qu'une séance semblable aura lieu bientôt.

Tribunal de police du Val-de-Ruz

(Audience du 11 décembre)

L'art des nuances! (c) C'est de nouveau un voyageur en électricité qui ouvre l'audience de ce jour. Ce marchand de lumière visitait ses clients du Val-de-Ruz, sans être au bénéfice de la patente réglementaire.

L'accusé possède bien une carte de légitimation, mais elle n'autorise que les offres aux commerçants et non aux particuliers. Il y a là une nuance sur laquelle repose toute l'affaire et l'inculpé finit bien par avouer qu'étant donné le caractère des affaires il a cru devoir en faire fi.

C'est du reste sa première infraction et sa contrition qui paraît sincère lui vaut l'indulgence présidentielle et l'accusé cueille une amende réduite à 10 fr. seulement et 2 fr. de frais.

Du lait trouble! Ce n'est pas d'une addition d'eau qu'il s'agit ici, disons-le tout de suite, mais de lait contenant d'autres éléments plutôt salissants, et de plus en quantité exagérée.

Ces deux paysans inculpés se défendent avec vivacité, mais comme l'un d'eux a déjà fait l'objet d'un même rapport en 1939, il s'attire dès le début de sérieuses remontrances du président.

Un des inculpés a de la peine à admettre ses torts puisque à l'époque où ce lait fut livré, il se trouvait au service militaire. Cependant, la loi prévoit la responsabilité de l'exploitant principal qui paie la casse pour son personnel.

Toutefois, les débats font ressortir les difficultés financières des deux accusés qui sont de bien modestes agriculteurs. Ce qui est certain, c'est qu'ils ont encore le tribunal fasse preuve de quelque mansuétude, en appliquant des amendes de 15 et 10 francs, plus 12 francs de frais de justice et d'analyse à chacun des prévenus.

Jugement cassé et... recollé! Le tribunal est ensuite saisi d'une affaire jugée à la Chaux-de-Fonds et pour laquelle l'accusé avait recouru prétextant un vice de forme.

La Cour de cassation pénale ayant cassé le jugement, la cause fut donc renvoyée au tribunal de police du Val-de-Ruz, pour nouveau jugement.

C'est un personnage peu courtois qui comparait, lequel a le 28 juillet dernier, grossièrement injurié la police à l'heure de fermeture des établissements. L'accusé conteste énergiquement les faits, mais les agents sont catégoriques et se souviennent fort bien des propos peu académiques dont ils furent gratifiés.

L'accusé ayant déjà subi maintes condamnations, le tribunal applique purement et simplement les réquisitions du procureur général, à savoir trois jours de prison civile et 10 francs de frais. De sorte que l'accusé n'a rien gagné pour attendre!

SOUSCRIPTION en faveur du Noël des chômeurs, des rapatriés et des familles de mobilisés E. D., 2 fr.; Anonyme, 2 fr.; Anonyme, 2 fr.; A. C., 10 fr.; H. S., 2 fr.; Anonyme, 5 fr. — Total à ce jour: 656 fr. 60.

« Feuille d'avis de Neuchâtel », compte de souscriptions IV 33.

L'assemblée de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin s'est tenue samedi dans notre ville

Le comité central siègera désormais à Neuchâtel

Parmi toutes les « occasions de travail » qui seraient à même d'être utilement mises sur pied dans notre pays, il n'en est guère qui, réflexion faite, peuvent apparaître plus judicieuses, plus profitables, plus indispensables, pour tout dire, que la réalisation de la liaison par voie d'eau du Rhône.

L'Association suisse qui, il y a quelque trente-deux ans, fut créée dans ce but vient de tenir son assemblée générale dans notre ville; après les longues années qui ont dû être consacrées forcément à un travail technique poussé et à la préparation des esprits, cette association donne l'impression d'être arrivée à un carrefour. Et disons d'emblée que ses membres nous ont eu l'air, samedi, de vouloir choisir la bonne voie: ils vont vouer tous leurs efforts présents à mettre en œuvre les moyens de réalisation. L'ère théorique se termine, celle de la pratique doit commencer.

Nous pouvons être heureux, à cet égard, que Neuchâtel ait été choisie pour la nouvelle période quadriennale comme le lieu d'élection du comité central. C'est le gage que notre ville peut être appelée à jouer un rôle si le canal du Rhône au Rhin est en passe de devenir une réalité. Et un rôle dont l'importance économique ne peut échapper à personne.

C'est au cinéma Studio que l'assemblée a été ouverte avant-hier, à 11 h. 15, en présence d'une soixantaine de participants, formés principalement des diverses sections suisses. La partie administrative, dirigée par le président central, M. Péter, ingénieur à Berne, fut instructive à plus d'un titre. On y entendit l'exposé des efforts faits pour le maintien de l'association au cours de ces dernières années, particulièrement difficiles, maintient qui était indispensable si l'on veut désormais partir sur des bases élargies. Des renseignements furent donnés sur la part que prirent les partisans de la liaison Rhône-Rhin à l'Exposition nationale de Zurich. Le rapport sur les comptes fut malheureusement plus pessimiste et l'on procéda à l'élection du nouveau comité central, désigné comme étant celui de Neuchâtel.

Ce comité sera composé comme suit: président central: M. Arthur Studer, ingénieur; membres: MM. Georges Béguin et Gérard Bauer, conseillers communaux, Elser, Ph. Rollier, James Guinchard, Philippe Tripet et Jean Perret. M. Studer remercia aussitôt l'assemblée de sa confiance. Il tint à faire part tout de suite des intentions du nouveau comité qui entend être particulièrement agissant.

Puis la parole a été donnée à M. Charles Borel, ingénieur à Genève (les Neuchâtelois se souviennent qu'il habita autrefois notre ville), un pionnier de l'association qui travaille depuis plus de trente ans à atteindre le but. Son exposé sur la navigation fluviale en Suisse et à l'étranger fut vivant, fleuri, mais aussi très fouillé. Nos lecteurs connaissent au surplus les idées générales de cet orateur, puisque nous avons publié un article de lui, avant-hier, dans nos colonnes. M. Borel insista surtout sur le fait que les voies d'eau ont été multipliées en Allemagne, en Italie et en Russie. La Suisse a intérêt à ne pas rester en arrière — surtout en ce qui concerne une entreprise d'intérêt vital pour l'Europe comme le canal du Rhône au Rhin.

Et le conférencier de citer deux textes à l'appui de sa thèse, l'un d'un homme politique, M. P. Lachenal, de Genève, qui déclarait que la reconnaissance de notre neutralité par l'Europe impliquait des devoirs d'ordre économique envers le continent. L'autre émane d'un poète, M. Gonzague de Reynold, qui souligna l'intérêt civilisateur de la liaison Rhône-Rhin, jetant une voie d'eau entre la latinité et le germanisme — car, ajoutait l'écrivain, c'est la mission de notre pays de tout faire pour unir les deux cultures et n'oublions pas que c'est le long des fleuves que courent les civilisations.

D'intéressantes projections mirent un terme à cette partie officielle. On se retrouva tôt après à l'hôtel Terminus où un excellent banquet était servi à l'intention de nos hôtes.

Des discours, à nouveau, marquèrent cette seconde partie. M. Guinchard d'abord, au nom du Conseil d'Etat, évoqua en particulier le nom de feu le conseiller fédéral Louis Perrier, qui, lui aussi, fut un des pionniers de l'œuvre. M. Georges Béguin, dans une allocution pleine de feu, tint à dire, au nom du Conseil communal, combien Neuchâtel était heureuse de pouvoir jouer un rôle en l'occurrence. C'est d'idées-forces que les pays ont besoin aujourd'hui dans leur désir de relèvement. Ce sont des idées-forces que réclame la jeunesse. Parmi celles-ci, il en est de pacifiques et de productives: l'idée du canal du Rhône au Rhin en est une. Enfin, M. A. Studer qui, depuis longtemps, s'attache aussi à l'étude de cette question, redit une fois encore la volonté du nouveau comité central de réaliser désormais des étapes décisives.

Après lui, et dans l'intérêt du pays, il faut répéter: à l'œuvre et de l'audace!

R. Br.

RÉGION DES LACS

MORAT

La richesse des fruits (c) Le canton de Neuchâtel étant un gros débouché pour la cidrerie de Morat, les quelques chiffres qui suivent intéresseront sûrement les lecteurs de ce journal. En même temps ils démontreront quel rôle important la cidrerie joue dans l'économie du district du lac. Sans son concours, une grande quantité de fruits serait perdue.

La cidrerie a acheté dans le district du lac et de la Basse-Broye 3 millions 123,014 kg. de fruits, dont plus de la moitié, 1,663,843 kg. de fruits pour le cidre; 1,419,828 kg. de pommes de table et 13,778 kg. de poires de table. Le reste, soit 25,565 kg., est constitué par les cerises, prunes et pruneaux.

La cidrerie a payé 413,348 fr. aux producteurs de fruits de la contrée. Il a été expédié 113 wagons de 10 tonnes, dont la plus grande partie a passé la frontière.

Voici quelques données qui montrent l'activité de notre cidrerie.

ESTAVAYER

Une collision

(c) Vendredi soir, au lieu dit « La Chapelle », une collision très violente eut lieu entre un camion et un char. M. Ernest Darx de Frasses arrivait du chemin des Villeneuves sur la route cantonale, lorsqu'il fut violemment tamponné par un camion de la maison Trullas de Genève.

Le conducteur du char fut projeté à quelques mètres sur la route et fut relevé avec de fortes blessures à la tête et sur tout le corps. Quant au char, il ne reste que les roues. Le camion subit, lui aussi, quelques dégâts. Le gendarme Terrier fut chargé de l'enquête.

Au tribunal

(c) Une vieille querelle datant de mai 1939 a vu son épilogue devant le tribunal de la Broye. A la date précitée, des habitants du village d'Oleyres (canton de Vaud) se prirent de querelle pour un droit de passage, et cela sur territoire fri-bourgeois. Après bien des séances, où furent entendus de nombreux témoins, le tribunal écarta les plaintes de F. et admit les plaintes de S. Il condamne E. fils à payer 400 fr. d'indemnité à S. fils et 50 fr. d'amende. Les frais sont à payer par quatre cinquièmes à E. et un cinquième à S. Chaque partie garde ses frais personnels.

Un voleur de bois condamné

Le tribunal d'Estavayer a condamné un jeune homme à six jours de prison pour vol de bois. Il avait coupé, dans les forêts d'Estavayer, pour trois stères et demi de sapin, estimés à 120 fr. Il s'est engagé à désintéresser la commune.

Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu. Math. V, 8.

Madame et Monsieur Samuel Robert et leurs fils Jean-Pierre et Raymond;

Madame et Monsieur Alfred Robert, leurs enfants et petits-enfants; Madame Albert Gillieron, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur d'annoncer le départ pour le Ciel de

Marie-Madeleine ROBERT

leur chère fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine, enlevée à leur tendre affection dans sa 15ème année, après une longue maladie.

Bevaix, le 15 décembre 1940.

Jésus l'ayant regardé, l'aima. Marc X, 21.

L'ensevelissement aura lieu mardi 17 décembre, à 13 h. 30. Départ des Marais à 13 h. 15.

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part



Repose en paix.

Monsieur Alexis Vonlanthen, à Peseux; Monsieur et Madame Alexis Vonlanthen et leurs filles, à Peseux; Monsieur et Madame Hermann Vonlanthen et leurs enfants, à Peseux;

Monsieur et Madame Gaston Vonlanthen et leur fils, à Peseux; Madame et Monsieur Ali Duvanel et leur fille, à Cormondrèche, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de leur chère épouse, maman, grand'maman, sœur, tante et cousine,

Madame Alexis VONLANTHEN

née PERROUD

qui a plu à Dieu de reprendre à Lui dans sa 66ème année, après une longue maladie supportée avec résignation, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Peseux, le 15 décembre 1940.

Ne pleurez pas, mes bien-aimés, Mes souffrances sont passées, Je pars pour un monde meilleur En priant pour votre bonheur.

L'ensevelissement aura lieu à Peseux mardi 17 décembre, à 13 h. Domicile mortuaire: chemin des Jardins 9.

Prière de ne pas faire de visites

On ne touchera pas Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le tirage de la Loterie romande à Genève

Pour la quatrième fois depuis que la Loterie romande existe, un tirage s'est effectué, samedi, à Genève: celui de la 17ème tranche, dont les billets se sont vendus, paraît-il, avec un plein succès.

Ce tirage coïncidait avec la fête de l'Escalade chère aux Genevois et les invités eurent le plaisir d'assister au traditionnel cortège, particulièrement pittoresque cette année.

Au cours du banquet qui précéda la manifestation proprement dite — et qui eut lieu dans les locaux de l'Arquebuse — M. Paul Balmer, président du Conseil d'Etat genevois, MM. Perréard et Cugin, conseillers d'Etat genevois, E. Fischer, conseiller d'Etat vaudois, Anthamatten, conseiller d'Etat valaisan et de nombreuses personnalités romandes furent salués par M. E. Simon, président de la Loterie.

Le tirage eut lieu au Victoria-Hall et fut sans histoire, — c'est-à-dire très réussi.

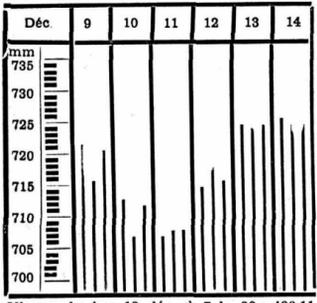
Les numéros gagnants

- Gagnent 5 francs tous les billets dont le numéro se termine par 1. Gagnent 10 francs tous les billets dont le numéro se termine par 1. Gagnent 20 francs tous les billets dont le numéro se termine par 05. Gagnent 50 francs tous les billets dont le numéro se termine par 418, 869 et 023. Gagnent 100 francs tous les billets dont le numéro se termine par 415. Gagnent 500 francs tous les billets dont le numéro se termine par 3080, 8488, 8755 et 7793. Gagnent 1000 francs les numéros: 132.607 295.513 271.487 130.713 186.202 188.911 261.051 208.889 020.037 002.626 203.366 040.405 175.889 197.032 193.503 008.278 158.620 152.205 264.676 082.711 120.408 269.666 265.460 119.604 016.888 293.346 010.053 258.252 125.606 074.703 130.361 069.615 216.808 205.659 158.198 290.739 176.653 080.161 229.424 286.049 079.453 041.950 081.140 133.773 230.935 232.031 012.550 291.885 169.676 206.129 001.137 005.155 017.580 232.946 213.614 135.146 217.864 056.589 083.591 265.349 Gagnent 5000 francs les numéros: 277.956 265.734 184.500 058.091 Gagnent 10,000 francs les numéros: 086.906 126.847 Gagne 20,000 francs, le No 046.646 Gagne 60,000 francs, le No 259.554.

Observations météorologiques

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL 13 décembre Température. — Moyenne: — 0.4. Minimum: — 2.9. Maximum: 2.1. Baromètre. — Moyenne: 723.6. Vent dominant. — Direction: Est. Force: faible. Etat du ciel: Variable.

14 décembre Température. — Moyenne: — 1.8. Minimum: — 3.3. Maximum: — 1.0. Baromètre. — Moyenne: 726.7. Vent dominant. — Direction: Est-Nord-Est. Force: faible. Etat du ciel: Couvert.



Niveau du lac, 13 déc., à 7 h. 30: 430.11 Niveau du lac, 14 décembre, 7 h. 30: 430.11 Niveau du lac, 15 décembre, 7 h. 30: 430.10